

Affaire Kamel Chikhi dit «El Boucher»

La cour d'Alger reporte le procès au 6 octobre

La cour d'Alger a décidé, hier, le report, pour la 2^e fois consécutive, du procès en appel de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit «El Boucher», principal accusé dans l'affaire des conservateurs fonciers, au 6 octobre prochain, un report qui intervient à la demande des avocats du prévenu, a-t-on appris auprès de la défense.

Lire page 24



Quotidien National d'Information - 8^e Année - Lundi 23 Septembre 2019 - 23 Mouharram 1441 - N° 2201 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Promotion du secteur de la Santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux

Le Gouvernement affiche sa détermination



Lire page 7

Présidentielle du 12 décembre

Les candidats affichent leurs ambitions

Plus d'une vingtaine de prétendants ont affiché leurs ambitions pour la présidentielle du 12 décembre prochain, à travers le retrait des formulaires de souscriptions individuelles, dont, notamment le président du parti Talaïe El Houriyet, Ali Benflis, le président du Front El Moustakbal, Belaïd Abdelaziz, et le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, et bien d'autres qui postulent pour la plus haute magistrature du pays. En parallèle, la révision exceptionnelle des listes électorales a commencé, hier, et se poursuivra durant 15 jours, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du président de la République devant se tenir le 12 décembre prochain.

En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, créée en vertu d'une nouvelle loi organique, a invité les citoyennes et citoyens, non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence. Les électeurs ayant changé de lieu de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de la commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence, la demande d'inscription devant être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité, l'autre la résidence.



Lire page 3

Adrar

Découverte d'un arsenal de guerre

Une cache d'armes de guerre et de munitions a été découverte, ce samedi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une patrouille de fouille et de ratissage menée près des frontières à Adrar, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). En outre, «la découverte, ce samedi, d'une cache d'armes et de munitions contenant un lance-roquettes équipé de 8 canons de 110 mm, 10 roquettes de 110 mm, 8 fusées pour roquettes, ainsi que 1820 balles de différents calibres et d'autres objets», précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'ANP «a saisi, en coordination avec des éléments des Douanes à Tamanrasset, 2420 litres de



carburants et divers outils d'orpillage, tandis que 39 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été

interceptés à Djanet, Tlemcen et Naâma», ajoute la même source.

Béjaïa

Découverte d'une micro-plantation de chanvre indien à Souk El Tenine

La Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béjaïa ont découvert récemment une micro-plantation de chanvre indien cultivé par un particulier dans son propre jardin situé dans un village relevant de la circonscription de Souk El Tenine, à 25 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a indiqué, ce samedi, un communiqué de cette institution. Agissant sur renseignement, les policiers, au terme de leur descente, ont mis la main sur un lot de 18 arbustes de chanvre indien, de hauteurs variables entre 50 et 200 cm, et des sachets d'herbes hallucinogènes sur le point d'être traités et d'autres prêts à l'emploi, a-t-on précisé, ajoutant qu'une plaquette traitée, ainsi que du matériel correspondant ont été également trouvés chez ce particulier, un repris de justice de son état. Déféré devant le parquet le mis en cause a été écroué.

La Gendarmerie nationale dresse son bilan D'importantes quantités de drogue et de psychotropes saisies dans plusieurs wilayas

Des quantités de drogue et de psychotropes ont été saisies et plusieurs individus ont été interpellés pour divers délits à travers plusieurs wilaya du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Dans les wilayas d'Oran et Béchar, les gendarmes des groupements territoriaux ont récupéré, lors de l'exécution de patrouilles, 164 comprimés de psychotropes de différentes marques et 2 g de kif traité, alors qu'à Batna, 2 individus de respectivement de 34 et 35 ans, ont été interpellés à bord d'un véhicule en possession de 93 g de kif traité, 176 g de bijoux en

or non poinçonné et des sommes d'argent de l'ordre de 42 millions de centimes et 1.185 €, précise la même source. A Tlemcen les gendarmes du Groupement territorial ont interpellé, lors d'une patrouille dans la commune de Remchi, deux individus à bord d'un camion, en possession de 4 fusils de fantasia, détenus illégalement. A Djelfa, un individu de 47 ans), qui voyageait à bord d'un autocar a été interpellé, lors d'un point de contrôle dressé dans la commune d'El Guedid, en possession de 200 g de kif traité.

M. S.

Aïn Témouchent

Une tentative d'émigration clandestine déjouée, trois jeunes arrêtés

Les services de la gendarmerie de la wilaya d'Aïn Témouchent ont déjoué une tentative d'émigration clandestine et arrêté 3 candidats à ce voyage périlleux, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité. C'est suite à une patrouille des éléments de ce corps de

sécurité à Oulhaça que les gendarmes ont repéré et arrêté trois jeunes, de 24 et 36 ans, sur une plage, au moment où ils s'apprêtaient à se lancer dans ce voyage clandestin par mer à destination des côtes espagnoles. L'opération a permis la saisie d'un

moteur, d'une embarcation de pêche, des denrées alimentaires et du carburant. Les services de la sûreté compétents ont ouvert une enquête pour identifier les organisateurs de cette opération clandestine.

Accidents de la circulation

6 morts et 4 blessés au cours des dernières 48 heures



Six personnes ont trouvé la mort et 4 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué un bilan des services de la Protection civile. Par ailleurs, 3 cas de décès par noyade ont été enregistrés au cours de la même période : un jeune homme de 28 ans décédé à la plage Madrid autorisée à la baignade, mais hors horaires de surveillance, dans la commune de Beni Saf (wilaya d'Aïn Témouchent),

un adolescent de 19 ans décédé à la plage les Bactres, interdite à la baignade, à Boulimat, dans la commune de Béjaïa, et un enfant de 12 ans, noyé dans une mare d'eau à la cité Hayahom Abdelmadjid, commune de Héliopolis (wilaya de Guelma). Les secours de la Protection civile sont intervenus, d'autre part, dans la wilaya de Djelfa pour récupérer les corps de 2 personnes décédées dans un puits lors de travaux d'entretien, au lieu-dit Dhaïa Selouine, dans la commune de M'liha. Les unités de la

Protection civile sont, en outre, intervenus pour éteindre 2 incendies importants déclarés au niveau de la commune de Tizi-Ouzou et ayant nécessité la mobilisation d'importants moyens humains et matériels : le 1^{er} au niveau d'un marché couvert qui s'est propagé à un immeuble mitoyen à la rue Bensekma-Ramdan, causant des blessures à 3 personnes, et le 2^e au niveau d'un centre commercial, sis au boulevard Amyoud, sans faire de victimes.

Malia S.

Édité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou



Quotidien National
d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité :

Tél-Fax : 023 54 23 04



Compte N° : 005001114002013631013

Anep

Tél : 021 73 76 78

021 73 71 28

Fax : 021 73 95 59

Diffusion

Ouest-Centre-Est

Zigzag Expresse

Impression

SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

Présidentielle du 12 décembre

Les candidats affichent leurs ambitions

Plus d'une vingtaine de prétendants ont affiché leurs ambitions pour la présidentielle du 12 décembre prochain, à travers le retrait des formulaires de souscriptions individuelles, dont, notamment le président du parti Talaïe El Houriyet, Ali Benflis, le président du Front El Moustakbal, Belaïd Abdelaziz, et le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, et bien d'autres qui postulent pour la plus haute magistrature du pays.

En parallèle, la révision exceptionnelle des listes électorales a commencé, hier, et se poursuivra durant 15 jours, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du président de la République devant se tenir le 12 décembre prochain. En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, créée en vertu d'une nouvelle loi organique, a invité les citoyennes et citoyens, non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence. Les électeurs ayant changé de lieu de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de la commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence, la demande d'inscription devant être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité, l'autre la résidence. Les bureaux de la commission chargée de la révision des listes des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine, de 9h à 16h30, à l'exception du vendredi. Les citoyens membres de la communauté nationale établie à l'étranger doivent, pour leur part, se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour s'inscrire. La loi organique relative au régime électoral, qui vient d'être amendée, place le fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections. Elle prévoit, selon l'article 23, d'accorder à cette Instance la responsabilité d'élaborer et de réviser les listes électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire par une commission communale pour la révision des listes électorales placée sous sa supervision. L'Autorité nationale indépendante des élections est investie de «la charge de préparer les élections, les organiser, les gérer et les superviser, et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions, ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononce sur le contentieux électoral, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à l'annonce des résultats provisoires». Elle prend également toutes les mesures et dispositions pour

garantir la préparation et l'organisation des élections «en toute intégrité, transparence et impartialité, sans discrimination entre les candidats». Conformément à la loi, l'Autorité a les prérogatives de tenir le fichier national du corps électoral, des listes électorales communales et des listes électorales de la communauté nationale à l'étranger, de les actualiser de manière permanente et périodique, de réceptionner les dossiers de candidature d'élection du président de la République et de statuer en accord avec les dispositions de la loi organique relative au régime électoral et d'annoncer les résultats provisoires des élections. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi, a affirmé que cette instance «dispose de toutes les garanties pour une réelle pratique de la citoyenneté et jouit des critères d'autonomie et de compétence». «Avec l'avènement de l'Autorité, toutes les pratiques non conformes à des élections intègres se dissiperont. La loi punira ceux qui s'immisceront dans les prérogatives dont l'Autorité a héritées des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice concernant les élections», a-t-il déclaré. Cette Autorité aura toutes les prérogatives qui étaient confiées à l'administration publique en matière électorale et disposera de son propre budget de fonctionnement et des affectations destinées aux opérations électorales. Elle supervisera également le processus électoral à travers l'ensemble du pays et à l'étranger. Il s'agit, à travers les nouveaux textes juridiques, de garantir la préparation et la tenue des élections dans la transparence, l'intégrité et l'impartialité comme l'avait souligné le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP qui s'est dit «entièrement convaincu» que le peuple algérien «qui vénère sa patrie et qui est conscient des défis auxquels l'Algérie est confrontée, prendra le dessus et aura le dernier mot pour faire basculer les résultats de ces défis en faveur de l'Algérie». Le peuple algérien, dira-t-il encore, «saura certainement comment gagner le pari de cette importante échéance nationale, à travers la participation massive de toutes les franges populaires pour s'acquitter de leur droit, voire de leur devoir national». Dans ce sillage, le chef d'état-major a tenu à souligner l'attachement de l'ANP et son souci permanent à «s'acquitter de son devoir national envers la nation et le peuple,



Ph : L'Echo d'Algérie ©

conformément aux missions constitutionnelles qui lui sont dévolues, et qui lui dictent l'impératif d'entreprendre, en cette phase cruciale, toutes les mesures relatives à la sécurité des citoyens et de leur assurer toutes les garanties pour une participation massive et efficace aux élections présidentielles, en toute liberté et transparence». Il ajoutera que «la majorité écrasante du peuple algérien veut, en effet, sortir le plus tôt possible de la situation actuelle et espère la tenue des présidentielles dans les délais impartis». Pour le général de corps d'armée, «le peuple algérien, très conscient de tout ce qui entoure son pays et possédant une grande capacité d'analyse des origines et des dessous des événements sur le plan national, régional et même international, considère que l'organisation des élections et le recours aux urnes sont la solution idéale, efficace et judicieuse». Le peuple algérien, «fier de son histoire nationale séculaire, saura comment déjouer les plans des comploteurs et des sceptiques parmi les résidus de la bande auxquels nous adressons une nouvelle fois un avertissement quant à l'éventuelle tentative de perturber le peuple. Ce vaillant peuple qui aura l'opportunité une fois encore de tracer les contours d'un avenir prometteur pour l'Algérie», a-t-il soutenu. Le chef d'état-major avait affirmé la veille que toutes les conditions propices à la tenue de l'élection présidentielle dans un climat de confiance et de transparence étaient réunies, à travers la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections, l'élection de son président et son installation avec ses cinquante membres, qui comptent parmi

«les compétences nationales connues pour leur intégrité et leur loyauté». Dans ce sens, il a assuré que l'ANP accompagnera cette Autorité et qu'il n'y avait pas lieu, pour quiconque, de «chercher des faux prétextes pour remettre en cause l'intégrité du processus électoral ou l'entraver». En effet, les deux lois qui ont été approuvées, «auront un rôle central dans l'organisation du processus électoral et sa réussite, conformément aux revendications populaires. Ces lois feront ainsi office de voies éclairées, qui mèneront vers la réussite escomptée dans ce domaine», a-t-il commenté. Récemment, Gaïd Salah avait dénoncé des agendas «dictés par des entités hostiles à l'Algérie», et qui «consentent tous les effort tendancieux afin d'entraver la solution constitutionnelle», précisant que ces parties «se retrouvent, lors d'une situation de crise, face à deux options, à savoir», a-t-il dit, «soit accepter le résultat des urnes ou se mettre à l'écart du choix populaire, ce qu'ils n'accepteront jamais. Raison pour laquelle», a-t-il souligné, «ils cherchent une 3^e alternative aux conséquences inconnues et aux répercussions imprévisibles, car totalement loin de l'intérêt du peuple algérien». «Une alternative nihiliste, stérile et sans perspective», qui expose, selon le chef d'état-major de l'Armée, «la sécurité et la stabilité de l'Algérie à d'innombrables périls. Des périls auxquels l'Armée nationale populaire fait face avec fermeté, détermination et volonté inflexibles et qu'elle affronte de toute sa force, soutenue par la grandeur des missions qui lui sont assignées et la noblesse de ses positions qui s'attachent en permanence à la légalité constitutionnelle et le

référentiel novembriste, ainsi qu'au serment solennel qu'elle a prêté à Allah et à l'histoire, envers la patrie et le peuple». Le général de corps d'Armée avait tenu à rassurer le peuple algérien sur «les capacités considérables que possède l'Armée et qu'elle mettra au service de la patrie et du peuple». «Que le peuple algérien soit entièrement confiant que son armée tiendra parole quelles que soient les circonstances et continuera à l'accompagner à travers tout le territoire national, et tout au long de cette phase sensible jusqu'à permettre la tenue des élections présidentielles dans la sécurité, la paix et la sérénité, n'en déplaie à cette petite horde nuisible, qui a surestimé sa dimension réelle et exagéré son ampleur fictive, tentant avec vanité et obstination de nager contre le courant de l'Algérie, terre et peuple, histoire et valeurs nationales ancestrales, omettant que quiconque nage contre ce courant sera inévitablement emporté par les flots», avait-il mentionné. Le vice-ministre de la Défense nationale avait, à ce propos, mis l'accent sur la «forte détermination» qui anime l'ANP et qui «émane fondamentalement de sa confiance en Allah Le Tout-Puissant, puis de sa conscience quant à la confiance placée en elle par le peuple algérien fidèle, authentique et héros, qui a prouvé plus d'une fois tout au long de son histoire qu'il est un peuple de miracles, un peuple qui pressent les dangers et les menaces qui guettent sa patrie et sait pertinemment leur faire face, les transcender et mettre en échec les desseins de ses ennemis».

T. Benslimane

En prévision de la prochaine élection présidentielle La révision exceptionnelle des listes électorales entamée

La révision exceptionnelle des listes électorales a commencé, ce dimanche, et se poursuivra durant 15 jours, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du président de la République devant se tenir le 12 décembre prochain.

«Une révision exceptionnelle des listes électorales est ouverte à compter du dimanche 22 septembre 2019 et sera clôturée le dimanche 6 octobre 2019», stipule le décret présidentiel signé le 15 septembre par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'Autorité nationale indépendante des élections, créée en vertu d'une nouvelle loi organique, a invité les citoyennes et citoyens, non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence. Les électeurs ayant changé de lieu de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de la commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence, la demande d'inscription devant être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité, l'autre la résidence. Les bureaux de la commission chargée de la révision des listes des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine, de 9h à 16h30, à l'exception du vendredi. Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger doivent, pour leur part, se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour s'inscri-

re. La loi organique relative au régime électoral, qui vient d'être amendée, place le fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections. Elle prévoit, selon l'article 23, d'accorder à cette Instance la responsabilité d'élaborer et de réviser les listes électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire par une commission communale pour la révision des listes électorales placée sous sa supervision. L'Autorité nationale indépendante des élections est investie de «la charge de préparer les élections, les organiser, les gérer et les superviser, et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions, ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononce sur le contentieux électoral, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à l'annonce des résultats provisoires». Elle prend également toutes les mesures et dispositions pour garantir la préparation et l'organisation des élections «en toute intégrité, transparence et impartialité, sans discrimination entre les candidats». Conformément à la loi, l'Autorité a les pré-



gatives de tenir le fichier national du corps électoral, des listes électorales communales et des listes électorales de la communauté nationale à l'étranger, de les actualiser de manière permanente et périodique, de réceptionner les dossiers de candidature d'élection du président de la République et de statuer en accord avec les dispositions de la loi organique relative au régime électoral et d'annoncer les résultats provisoires des élections. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élec-

tions, Mohamed Charfi, a affirmé que cette Instance «dispose de toutes les garanties pour une réelle pratique de la citoyenneté et jouit des critères d'autonomie et de compétence». «Avec l'avènement de l'Autorité, toutes les pratiques non conformes à des élections intègres se dissiperont. La loi punira ceux qui s'immisceront dans les prérogatives dont l'Autorité a héritées des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice concernant les élections», a-t-il déclaré.

Situation du pays

Thème de la rencontre à New York de Boukadoum avec la communauté algérienne



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a rencontré, ce samedi, à New York, les membres de la communauté nationale établie aux Etats-Unis d'Amérique, au cours d'une réception organisée en leur honneur au siège du Consulat général, a indi-

qué, hier, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Les échanges se sont déroulés dans une ambiance conviviale et chaleureuse et ont permis au chef de la diplomatie algérienne d'informer nos ressortissants sur la situation

du pays au triple plan politique, économique et social», précise la même source. Boukadoum a mis l'accent sur «les récentes décisions prises par le Gouvernement en faveur des catégories nécessiteuses de la société, notamment les personnes handicapées qui ont bénéficié d'une augmentation de 150% de leur allocation mensuelle ainsi que sur le projet de loi de Finances pour 2020 qui autorise l'importation de véhicules d'occasion». Le ministre a rappelé «les différentes mesures prises par notre pays pour le déroulement des prochaines élections présidentielles qui seront organisées, le 12 décembre 2019, sous le sceau de la régularité, la transparence et la neutralité, conformément aux aspirations de notre peuple et aux recommandations de l'Instance nationale de dialogue et de médiation». «La promulgation de la nouvelle loi électorale et du texte portant création d'une Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), avec la convocation du corps électoral, sont autant de conditions qui garantissent la création d'un climat favorable pour le déroulement de ce scrutin crucial devant mener à une sor-

tie de crise et permettre à notre pays d'aller de l'avant», a-t-il encore rappelé. Les membres de la communauté nationale aux Etats Unis ont manifesté «un grand intérêt et une pleine disponibilité à apporter leur contribution au processus de développement de notre pays dans tous les domaines», a-t-il déclaré, saluant «les facilitations administratives et les mesures prises en leur faveur en matière de logement et d'investissement». Boukadoum a saisi, cette occasion, pour annoncer l'ouverture d'un Consulat général d'Algérie à San Francisco en réponse aux demandes exprimées, à maintes reprises, par notre communauté établie dans la Côte ouest des Etats-Unis. Au cours des échanges entre le MAE et les membres de la communauté à cette occasion, «les préoccupations de nos concitoyens ont été évoquées parmi lesquelles, notamment celles inhérentes à l'ouverture d'une ligne aérienne Alger-New York et de filiales de banques algériennes à l'étranger ainsi que l'organisation par nos institutions nationales de programmes éducatifs, culturels et scientifiques au profit des jeunes générations montantes de la diaspora».

Justice

L'indépendance de la magistrature objet d'amendement impératif et immédiat

Le Syndicat national des magistrats (SNM) a mis en avant, ce samedi, depuis Tipasa, l'impératif amendement «immédiat» du cadre juridique régissant le pouvoir judiciaire afin de «mettre un terme à l'hégémonie du pouvoir exécutif». Dans un communiqué final sanctionnant les travaux de la première session du Conseil national du SNM, signé par son président, Issaâd Mabrouk, les participants ont critiqué «les textes en vigueur» régissant le secteur de la Justice, estimant qu'ils «consacrent l'hégémonie du pouvoir exécutif sur la Justice, et que reflète clairement le Statut de la magistrature et la loi organique fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de magistrature». «Contrairement à ce qui est propagé au sein de l'opinion publique, le cadre juri-

dique régissant l'action du pouvoir judiciaire n'a de cesse empêcher l'instauration de l'Etat de droit, qui est une revendication populaire et élitiste pressante», affirme le communiqué. «La consécration de l'indépendance effective de la magistrature passe par la concrétisation de deux points, le premier concerne l'amendement immédiat du cadre juridique relatif au pouvoir judiciaire», ajouta le SNM qui indique, à ce propos, «avoir entamé la préparation de projets de loi régissant l'action de la magistrature, en axant ces amendement sur la rupture avec les textes ouvrant la voie à la violation de ses prérogatives au profit du pouvoir exécutif». «Le second point à trait à la prise en charge immédiate de la situation sociale et matérielle des magistrats, en leur offrant les conditions appropriés garantissant

leur dignité en adéquation avec les missions sensibles qui leur incombent, les obligations qui leurs sont imposés et les sacrifices qu'ils consentent», explique encore le SNM. Dans leur communiqué final, les membres du SNM ont fait état de la décision «unanime d'emprunter la voie de l'escalade, suivant les méthodes convenues, en tant que seul et unique moyen d'imposer les exigences de l'indépendance (de la magistrature) au plan juridique et matériel», appelant à l'annonce, sans retard, du mouvement annuel du corps des magistrats. En conclusion, le SNM a affiché sa détermination à «user de tous les moyens juridiques face à toute atteinte, quels qu'en soient le type ou l'origine, à l'appareil judiciaire ou à ses membres».

A. S.

Plan national climat

Un grand défi pour la préservation et la promotion de l'environnement

En prévision du «Sommet Action climat 2019, le premier Plan national climat (PNC) pour la période 2020-2030 a été présenté, ce samedi, lors d'un Conseil interministériel, présidé par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour être exposé par l'Algérie au «Sommet Action climat 2019» de l'Organisation des Nations unies (ONU), prévu, ce lundi, à New York.

Le PNC présenté par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables se veut un outil pratique pour appliquer la politique nationale de lutte contre les effets négatifs des changements climatiques sur plusieurs domaines vitaux qui se manifestent, souvent, par des variations climatiques brusques, la diminution du niveau de la production agricole, la baisse du niveau de l'eau et la dégradation de sa qualité, la hausse de la demande sur l'énergie et le déclin de la biodiversité, outre une hausse des températures et des incendies de forêts aux graves conséquences sur la santé, voire la vie des citoyens», indique un communiqué des Services du Premier ministre. Elaboré par la commission nationale de l'environnement regroupant plusieurs secteurs concernés, et un groupe d'experts et de chercheurs, le plan en question prévoit 155 opérations et activités visant à s'adapter aux effets des changements climatiques et à les limiter pour la prochaine décennie, notamment à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'intégration de la dimension Climat au sein des différentes politiques publiques de développement. Dans son intervention au terme des débats, Bedoui a indiqué que ce plan constituait «un défi national que tout un chacun doit respecter et relever, et un engagement international pris par notre pays pour préserver un environnement mondial sain et contribuer efficacement et de manière responsable, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le qualifiant de «bond qualitatif en matière de renforcement de la diplomatie climatique et de la place de notre pays au sein du système international en vigueur dans ce domaine». Le PNC favorisera l'accès aux sources de financement des opérations liées au climat, garanties par les différents mécanismes de financement onusiens, précise le Premier ministre.

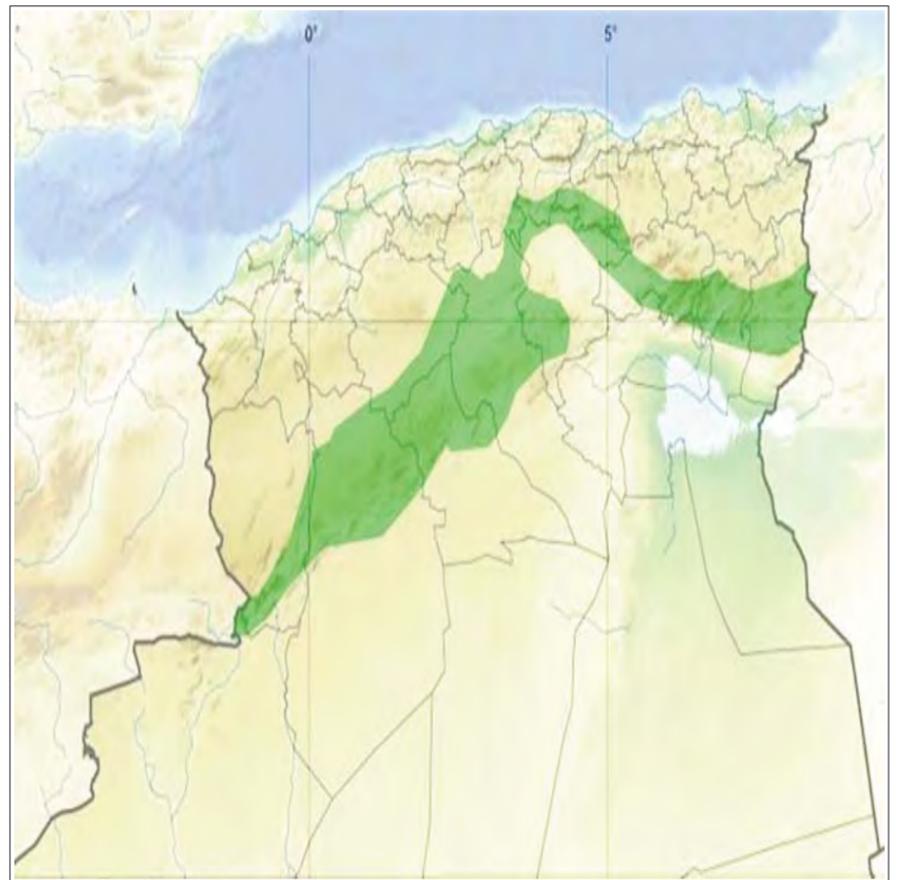
Les secteurs ministériels et les Collectivités locales chargés d'adapter leur plans d'action avec le PNC

En vue d'atteindre les objectifs tracés, le Premier ministre a instruit le Gouvernement d'adopter ce Plan et de se mobiliser pour concrétiser toutes les opérations y afférentes. Pour lui, le PNC 2020-2030 constitue «un acquis à même de contribuer au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), confirmant ainsi le respect par notre pays des engagements pris». Ce PNC, a-t-il ajouté, est «la vitrine de notre pays à l'échelle internationale et une feuille de route sérieuse, porteuse d'une vision claire sur les efforts nationaux à l'horizon 2030, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 22% comme engagement conditionnel et de 7% comme engagement volontaire, annoncés lors du Sommet sur le climat de Paris (COP21) 2015. Dans le même contexte,

Bedoui a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un mécanisme gouvernemental de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation périodique du PNC à tous les niveaux, national et local, outre l'étude de la possibilité de confier cette mission à l'Agence Nationale des Changements climatiques (ANCC), tout en révisant ses statuts, pour attirer les compétences nationales, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et s'ouvrir sur les expertises et expériences nationales et étrangères à l'effet de concrétiser les objectifs majeurs du PNC. Ce mécanisme gouvernemental vise, par ailleurs, à accompagner tous les secteurs ministériels et les Collectivités locales dans la mise en place de leurs propres plans pratiques, à réaliser par étape et de façon complémentaire avec l'implication de tous les acteurs de la société civile. Les secteurs ministériels et les Collectivités locales ont été chargés d'adapter leurs plans d'action et leurs réglementations aux exigences du PNC, en sus de la qualification de la ressource humaine nécessaire à cette opération. Le Premier ministre a affirmé, dans ce cadre, que les engagements des secteurs ministériels, des wilayas et des communes doivent être communiqués et avoir un calendrier bien défini pour déterminer les responsabilités et évaluer le degré de respect des engagements. Il a instruit, en outre, d'œuvrer en vue de traduire le PNC au niveau de chaque Collectivité locale en Plans locaux de climat, prenant en considération les indicateurs sécurité-environnement, selon les spécificités de chaque commune, conformément des normes internationales en vigueur. Ainsi, le Premier ministre a recommandé la création de commissions permanentes au sein des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) chargées d'examiner les questions liées au PNC. Les ministres de l'Environnement et de l'Enseignement supérieur ont été chargés de signer des conventions pour la période 2020-2030, pour l'accompagnement de la mise en œuvre du PNC sur le plan scientifique et de recherche. A ce propos, il a été décidé la création de laboratoires nationaux du climat dans le but d'accompagner cette opération, avec la participation d'experts et de chercheurs nationaux ainsi que des compétences nationales établies à l'étranger.

Relance du projet du barrage vert

Lors de la même réunion, le ministre de l'Agriculture a été chargé de la bonne préparation du Plan national de reboisement (PNR) qui se veut une initiative ambitieuse qui exige la participation de tout un chacun notamment des acteurs de la société civile, des entreprises, des administrations, des opérateurs économiques et d'autres, en vue de préserver et promouvoir notre environnement, outre la présentation d'un exposé d'évaluation sur l'avancement des préparatifs.



Dans ce sillage, il a été également décidé de la relance et de la réhabilitation du projet du Barrage vert, avec l'installation d'un dispositif permanent au niveau du secteur concerné, lequel s'emploiera à la préparation, à la concrétisation et au suivi permanent de cette opération, selon le communiqué du Premier ministre. L'Algérie compte présenter son PNC 2020-2030 lors du «Sommet Action climat 2019», prévu le 23 septembre à New York. Pour rappel, la réunion du conseil interministériel s'est tenue en présence des ministres de l'Intérieur, des Finances, de l'Energie, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Habitat, des Ressources en Eau, de la Santé et de l'Environnement et des énergies renouvelables, ainsi que du SG du ministère des Affaires étrangères.

Lutte contre les changements climatiques à l'échelle planétaire

Les changements climatiques constatés à l'échelle planétaire provoquent en Algérie une hausse sensible des températures et une diminution des précipitations et leurs répartitions plus inégales entraîneront une dégradation du couvert végétal des sols, qui se traduit par une érosion plus forte et une augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes (pluies diluviennes, inondations, sécheresses, vagues de chaleur, feux de forêt, submersions marines) et une élévation du niveau de la mer. Au plan social, les risques sont encore plus redoutables, puisque la dégradation de la végétation et la perte des terres productives provoqueront de profonds

déséquilibres dans le monde rural qui aura pour résultat une accentuation de l'exode rural et l'abandon de la steppe. es zones du territoire, qui reçoivent plus de 400 millimètres de pluie/an, se limitent à une pente d'un maximum de 150 km de largeur à partir du littoral, le reste est affecté par la désertification et la dégradation des sols, ce qui risque de poser des problèmes de sécurité alimentaire et freiner le développement socioéconomique du pays.

Les spécialistes soulignent qu'il est temps de passer de la planification à l'action. «Le thème du climat n'est pas encore suffisamment intégré dans les politiques sectorielles, telles que l'agriculture, l'eau ou l'industrie. De même, les capacités des acteurs et du personnel technique ne sont pas assez développées, rendant difficile la formulation de projets innovants en matière d'adaptation et d'atténuation bancables à la finance climatique. Le volet sensibilisation au changement climatique reste encore à développer», selon le GIZ. S'agissant de la vulnérabilité de la côte algéroise face à l'élévation potentielle du niveau de la mer, une étude a révélé que 25% du littoral côtier de la métropole algéroise présente une vulnérabilité physique très faible, 48% une vulnérabilité élevée et 27% une vulnérabilité modérée. La zone d'étude d'une largeur de 3 km à compter de la ligne de rivage s'étend de Bou Ismaïl, à l'ouest, à Cap Djinet à l'est. L'étude s'est appuyée sur une image satellite récente de 2017 et d'un modèle numérique de terrain de grande précision autorisant une représentation cartographique très détaillée. Dans la baie d'Alger, la tendance générale de l'ensemble de la côte est à l'érosion.

Ahsene Saaid /Ag.

Il avait mortellement percuté un motocycliste Le policier à l'origine de l'accident à Oued Rhiou écroulé

Le juge d'instruction près la cour de Relizane a ordonné, hier, le placement en détention provisoire de l'agent de l'ordre à la sûreté de daïra de Oued Rhiou, le dénommé S. A., à l'origine de l'accident mortel qui a coûté la vie à un mineur répondant aux initiales S. M. A.

«**E**n date du 22 septembre 2019, le dénommé (S.A), agent de l'ordre à la sûreté de Daïra de Oued Rhiou, à l'origine de l'accident mortel qui a coûté la vie à un adolescent de 15 ans, répondant aux initiales S.M.A, a été présenté devant le Procureur près le tribunal de Oued Rhiou», a indiqué un communiqué du parquet près la Cour de Relizane, précisant que «cet agent a été présenté devant le juge d'instruction pour homicide involontaire et blessures involontaires sur le dénommé B.A, (24 ans)». Ce méfait est passible de sanctions, selon les articles 288 et 442 du code pénal, a indiqué la même source, précisant que le juge d'instruction a ordonné le placement de l'agent de l'ordre en détention préventive après son audition. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune avait ordonné, jeudi, l'envoi d'une commission d'enquête de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour «déterminer les tenants et aboutissants» de

l'incident survenu dans la commune de Oued Rhiou, appelant à la retenue et à la sagesse en attendant les résultats des enquêtes diligentées par les services de sécurité et les juridictions compétentes.

Les premiers résultats de l'enquête indiquent que le véhicule à l'origine de l'accident qui a coûté la vie à un mineur de 15 ans était une propriété privée de l'agent de police auteur de l'accident et ne relevait pas des services de la sûreté de Oued Rhiou, selon un communiqué du parquet de la Cour de Relizane.

Cet accident avait choqué la population locale et une émeute avait éclaté, dans la nuit de mercredi à jeudi, devant le siège de la sûreté de daïra de la ville de Oued Rhiou, qui s'était soldée par la mort de deux jeunes, 14 blessés et la destruction d'équipements publics à proximité de la sûreté de daïra, notamment la devanture de la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR) et le Distributeur automatique de billets (DAB) du bureau d'Algérie Poste.

Malia Sahli



Campagne «Ensemble pour la lutte contre les déchets plastiques» Zerouati donne à Zéralda le coup d'envoi



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a procédé, ce samedi, au niveau de la plage Kheloufi 1 à Zéralda (Alger), au lancement de la campagne de sensibilisation contre les déchets plastiques sur les plages, et qui se poursuivra jusqu'au 21 octobre prochain, et ce, en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie et de représentants de différents établissements publics et associations de la société

civile opérant dans le domaine de la protection de l'environnement. La ministre qui a participé à l'opération de collecte de déchets à la plage Kheloufi 1, a mis l'accent sur l'importance de ce genre de campagne pour la sensibilisation aux dangers que représentent les déchets plastiques et leur impact sur l'environnement marin, soulignant que cette action qui s'étalera sur un mois, «sera l'occasion de promouvoir l'économie circulaire et d'encourager les jeunes à investir ce créneau prometteur, d'autant que l'Etat soutient fortement ce domaine à travers des mécanismes de financement destinés aux jeunes». De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke a fait savoir, dans son intervention, que cette campagne de sensibilisation contre la pollution marine, organisée conjointement avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, s'inscrivait dans le cadre des efforts communs visant à répondre aux préoccupations environnementales, saluant, en outre, les efforts consentis par l'Algérie en matière de protection de l'environnement des déchets marins.

La pollution marine est un défi mondiale, lorsqu'on sait que 8 millions de tonnes de déchets sont déversés, chaque année, dans les océans, dont 85% de cette quantité est constitué de matières plastiques, a-t-il précisé, ajoutant que cela devrait multiplier leur impacts négatifs sur l'écosystème, la biodiversité et la santé humaine. A ce rythme, et d'ici 2050, il y aurait plus de plastique que de poisson dans la mer, a-t-il alerté. De son côté, la représentante du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Ameziane Fazia, a rappelé que l'Algérie enregistre annuellement un total de 13 millions de tonnes de déchets, dont plus de 2 millions de tonnes de déchets plastiques, précisant que 50% de cette matière est utilisée une seule fois seulement. Quelque 168 000 tonnes de déchets sont retirées annuellement de la mer, a-t-elle dit, soulignant que le plastique constitue 17% de cette quantité globale, ce qui «affecte négativement la reproduction des poissons et l'environnement marin.

Evoquant, dans ce sens, les efforts de la tutelle en matière de gestion et de revalorisation des déchets, en tant que source de richesse, ainsi que l'arsenal juridique instituant la protection de l'environnement dans le cadre de la stratégie nationale, elle a mis en avant, notamment la réalisation d'infrastructures environnementales, à l'instar des centres d'enfouissement technique (CET), des Maisons de l'environnement outre l'ouverture de Laboratoires d'analyses des eaux et la promotion de l'économie verte et des énergies renouvelables. Pour l'ingénieure Malika Bennemla, représentante du Commissariat national du littoral (CNL), l'Algérie fait partie des grands importateurs de plastique, rappelant, que la production mondiale des déchets plastiques est estimée à 322 millions de tonnes/an, dont 9 millions sont déversés dans les océans. La même responsable n'a pas manqué de tirer la sonnette d'alarme sur la menace d'extinction qui guette, du fait de ces déchets, les 340 espèces composant la faune marine. Intervenant à cette occasion, la représentante de l'Agence nationale des déchets (AND), Sabine Dekkar, a évoqué les plus importants programmes et actions de sensibilisation organisés par l'Agence en direction des différentes catégories de la société sur tri sélectif des déchets ménagers, mais aussi sur les risques que représentent les déchets plastiques pour la santé de l'homme. Elle a précisé, à ce propos, que l'Algérie produit plus de 2 millions de tonnes de déchets plastique, soit 15% de la production mondiale, mettant en avant les résultats d'une étude menée au niveau des 14 wilayas littorales. Placée sous le thème «Ensemble pour lutter contre les déchets en plastique», cette campagne de nettoyage, coïncidant avec la journée mondiale du nettoyage, a connu une grande participation des enfants et de jeunes volontiers de différentes associations de la société civile. Cette journée a été marquée par l'organisation de plusieurs ateliers au profit des enfants et par une visite de la délégation ministérielle au CET de Hamissi à Zéralda.

D. T.

7^e université de santé publique du Maghreb

Elle se tiendra du 28 septembre au 3 octobre prochains à Oran

La 7^e session de l'Université de santé publique du Maghreb (USPM) se tiendra du 28 septembre au 3 octobre prochains à Oran, en présence de plus de 100 participants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, a-t-on appris, ce dimanche, auprès des organisateurs. Cette session est co-organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC-Oran), en partenariat avec les facultés de médecine d'Oran et de Tlemcen, et avec le soutien du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA). Cette rencontre permettra de débattre des questions de santé publique, à travers des thématiques portant sur les politiques et systèmes de santé et de protection sociale, sur les soins (organisation, accès, coûts), la santé des femmes, celle des jeunes, et plus

largement, la place de la santé dans la société et face aux défis du développement des pays du Maghreb, dans le contexte de la mondialisation, a-t-on précisé. Cette édition s'appuie sur l'équipe de recherche domiciliée au CRASC (Inégalités Sociales de santé et prise en charge médicale des patients), dont les membres participent depuis 2013 aux sessions de l'USPM. Selon les organisateurs, cette manifestation sera une opportunité de rapprochement, un lieu de rencontres et un moment privilégié d'échanges, de questionnements et de réflexions sur les enjeux scientifiques, économiques, sociaux et éthiques autour de ces thématiques prioritaires de santé publique. En effet, les thèmes de santé publique abordés par l'USPM permettront aux jeunes cher-

cheurs algériens d'enrichir leurs connaissances et de se confronter à leurs confrères et praticiens des pays du Maghreb, et de renforcer leurs capacités en méthodologie, dans la vision de recherche, utile à la promotion de la santé. La manifestation s'organisera autour d'une thématique centrale et commune en l'occurrence «Améliorer l'accès aux soins essentiels pour tous, une nécessité et une urgence». Plusieurs sous-thèmes déboucheront de ce thème principal dont «santé et développement : Levier économique et droit pour tous», «santé et protection sociale», «santé de la mère et de l'enfant» et «santé, médicaments, coûts et risques». Cinq sessions de cette université ont eu lieu en Tunisie et la 6^e au Maroc.

Promotion du secteur de la Santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux

Le Gouvernement affiche sa détermination

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a annoncé, ce samedi, à Alger, la détermination du Gouvernement à prendre en charge de manière significative et promouvoir les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux afin de réduire les disparités en termes de développement.

Dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, à l'ouverture de la Conférence nationale sur «le renforcement de la santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux», le premier ministre a indiqué : «Nous avons décidé d'axer l'effort national aujourd'hui sur la promotion de ces zones et l'habilitation de leurs infrastructures pour la réduction des disparités en matière de développement, à l'échelle nationale». Soulignant que la composante géographique et démographique des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pose des enjeux doubles, au vu des longues distances et de la rudesse des conditions climatiques, le Premier ministre a affirmé que les nouvelles politiques d'aménagement du territoire sont venues apporter des solutions réglementaires innovées émergentes, citant à ce propos la création de wilayas déléguées. La politique nationale d'aménagement du territoire repose sur la restructuration radicale et le développement des espaces des Hauts-Plateaux et du Sud, notamment en termes de «rééquilibrage territorial et traitement des disparités», a-t-il souligné, mettant l'accent sur l'impératif de doter ces espaces de moyens garantissant leur développement pour permettre la sédentarisation de leurs populations. A ce propos, Bedoui a prôné pour l'adaptation de la réglementation aux réalités du terrain afin d'élargir et approfondir l'effort de développement, notamment dans le domaine de la santé publique, en focalisant sur le rapprochement des services médicaux des citoyens. «Aujourd'hui, nous devons reconnaître, à travers un état des lieux, que le système de santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux n'est pas à la hauteur de nos aspirations, en tant que pouvoirs publics, ni à celles des citoyens qui ont droit à des prestations sanitaires globales, accessibles et de qualité, à l'instar de toutes les régions du pays», a-t-il déclaré. «Il n'est plus possible de continuer avec une situation enregistrant autant d'insuffisances et d'entraves, il faut engager une transition rapide et méthodique pour promouvoir le secteur de la Santé dans ces wilayas, loin des promesses et slogans vains», a-t-il ajouté. Pour ce faire Bedoui a exhorté les cadres de la Santé à travailler ensemble pour «un nouveau socle de réformes afin

de définir les grands contours d'une feuille de route réalisable et réaliste, scientifiquement et pragmatiquement». Dans le même ordre d'idées, le Premier ministre a estimé que «les aspirations au changement exprimées par notre peuple sont, dans leur globalité, une responsabilité qui nous incombe, en tant que pouvoirs publics et en tant que professionnels du secteur» de relever avec efficacité et sérieux, affirmant que «le terrain est là pour montrer le degré de réalisation de nos objectifs et nos stratégies».

Le secteur de la Santé, une priorité

A cette occasion, Bedoui s'est félicité de la coopération entre les établissements hospitaliers civils et militaires, notamment en termes d'augmentation du nombre d'hôpitaux mixtes, ainsi que dans le domaine de la radiothérapie à Tamanrasset et à Ouargla, outre les jumelages entre l'Agence nationale des greffes (ANG) et l'hôpital militaire de Constantine, le CHU de Bab El Oued et l'hôpital mixte de Tindouf. «Fidèle à ses traditions, puisées de son glorieux passé de la Guerre de Libération nationale, notre Armée populaire nationale n'a ménagé aucun effort pour venir en aide aux services civils de la santé dans les zones enclavées, notamment frontalières, et dans des conditions climatiques des plus rudes», a-t-il ajouté. Soulignant que l'ANP a toujours été au 1^{er} rang en mobilisant tous ses moyens techniques et humains pour servir nos citoyens et alléger leurs souffrances, «illustration de sa profondeur populaire et du devoir d'accompagnement qui le mû ainsi que son Commandement clairvoyant», le Premier ministre a estimé que «partant, notre Armée est digne de toute notre considération et reconnaissance pour son dévouement au service des enfants de sa Patrie à travers les prestations de services sanitaires modernes et de qualité». «Les centres hospitaliers mixtes et les services de santé spécialisés et divers qu'elle offre témoignent de l'ancrage de ces traditions parmi les éléments de notre Armée», a-t-il conclu.

Le salaire des praticiens spécialistes au Sud multiplié par deux et demi

La décision phare annoncé, samedi à Alger, concerne la multiplication par deux et demi



du salaire des praticiens spécialistes de la santé publique exerçant dans les wilayas du Sud, par rapport à celui de ceux exerçant dans le Nord, outre la généralisation de la prime du service civil. Bedoui a fait état également de «la généralisation de la prime du service civil avec l'attribution d'une allocation de 7% du salaire de base pour chaque jour de travail, à ajouter aux frais de mission, appliquée sur 15 jours environ/mois pour chaque fonctionnaire du secteur de la Santé concerné par cette activité». Dans le même contexte, Bedoui a annoncé la mise en place d'un système incitatif, au titre du PLF 2020, au profit des médecins privés, des pharmaciens et des laborantins désirant exercer au Sud, en bénéficiant, a-t-il dit, de différents mécanismes de soutien public, d'exonération de taxes et d'impôts, ainsi que de bonification de taux d'intérêts et d'autres facilitations pour l'accès au foncier. Qualifiant ces mesures d'«inédites», le ministre a affirmé qu'elles «améliorent l'attractivité des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, pour professionnels de la Santé qui doivent comprendre que leur avenir se construit également dans le Sud et non pas uniquement au Nord». Concernant l'amélioration de la qualité des prestations de santé prodiguées, le Premier ministre fait part «de la signature de 117 conventions de jumelage englobant toutes les spécialités dont 97 dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, outre

«l'ouverture de 198 postes budgétaires pour l'accès à la formation spécialisée au profit des jeunes médecins généralistes en particulier, ceux âgés de moins de 40 ans, ayant assuré un service effectif pour une durée de 5 ans, au niveau de neuf wilayas du Sud, avec une moyenne de 22 postes pour chaque wilaya. Il s'agit d'Adrar, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, El Oued et Ghardaïa, à condition que cette mesure touche neuf spécialités prioritaires et très demandées par les citoyens, à savoir : gynécologie-obstétrique, réanimation et anesthésie, médecine interne, chirurgie pédiatrique, chirurgie orthopédique et traumatologique, imagerie médicale et radiologie, pédiatrie et chirurgie générale.

Levée du gel sur les projets du secteur de la Santé

La levée du gel sur 25 projets relevant du secteur de la Santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, avec inscription d'autres projets a également été instruite, faisant état de «la levée du gel sur 25 projets relevant du secteur de la Santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, avec une autorisation de programme de 20 milliards de dinars, bénéficiant aux wilayas de Tindouf, Illizi, Biskra, Ouargla, Laghouat, Tiaret, Djelfa, Bordj Bou-Arréridj, Saïda, Khenchela,

Tissemsilt, Souk Ahras, Mila, M'sila, Tébessa et El Bayadh». Evoquant l'inscription de nouveaux projets, le Premier ministre a précisé qu'il s'agit de «30 opérations de réalisation de nouvelles structures sanitaires avec une autorisation de programme globale s'élevant à 19 milliards de dinars au profit des wilayas d'Adrar, Béchar, El Oued, Ouargla, Ghardaïa, Biskra, Djelfa, Tébessa, Mila et M'Sila». Dans le même contexte, Bedoui a indiqué qu'un travail est en cours pour doter les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux de différentes structures spécialisées, qui leur faisaient défaut dans un passé pas très lointain, citant à ce propos l'ouverture d'annexes de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) à Tamanrasset, Adrar, Ouargla et Laghouat, en plus de celles existant à Béchar et Biskra. Il a rappelé, dans ce sens, l'ouverture de pharmacies annexes dans les régions enclavées à Tindouf, Adrar, Illizi et Tamanrasset, la création dans la wilaya de Tamanrasset d'un Observatoire régional de la santé spécialisé dans les maladies tropicales, l'ouverture d'annexes de l'Institut Pasteur-Algérie à Tamanrasset, Ouargla et Adrar la mise en place, à Ouargla, d'un Institut de recherche dans la lutte contre les piqûres scorpioniques et l'ouverture de Centres d'extraction de venin scorpionique à Naâma, Laghouat, Djelfa, Biskra et M'sila.

Synthèse / Yasmine Derbal

Panne du barrage de Ghrib à Médéa

La réparation des installations confiée à Formhyd

L'entreprise de réalisation de forages hydrauliques et des travaux électromécaniques (Formhyd) a été chargée de réparer les installations du barrage de «Ghrib» (Aïn Defla), endommagées suite aux dernières intempéries, selon un communiqué de l'Algérienne des Eaux (ADE) de Médéa.

Le recours à cette entreprise, spécialisée dans le domaine des installations hydrauliques, intervient après plus d'une semaine de l'arrêt total de la chaîne de distribution d'eau potable du barrage, qui a privé plus d'une dizaine de communes d'eau potable. Celle-ci a pour mission la remise en marche, dans les meilleurs délais, des installations endommagées, samedi passé, en raison des fortes précipitations enregistrées dans la région, et la reprise de la distribution d'eau vers les communes affectées, a-t-on indiqué. Des équipes d'entretien relevant des antennes de l'ADE de Bouira et de Blida se trouvent actuellement au niveau du barrage de «Ghrib» pour renforcer l'effectif déjà mobilisé pour les travaux de réparation, note le même communiqué. Toujours, selon le communiqué de l'ADE, une entreprise allemande, en l'occurrence «KSB», spécialisée dans la fabrication de pompes hydrauliques, a été chargée, pour sa part, de la réparation de la pompe «prise d'eau», situé à l'intérieur du bassin du barrage, dont les précédentes tentatives de la réparer avaient échoué. Afin d'éviter d'aggraver la pénurie d'eau qui commence à se sentir à travers plusieurs agglomérations desservies par la chaîne de distribution de ce barrage, notamment au chef-lieu de wilaya, l'ADE a mobilisé, à cet effet, une trentaine de camions-citerne pour alimenter les foyers.

Houda H.



Tizi-Ouzou

Incendie dans une foire commerciale, d'importants dégâts matériels

Un incendie s'était déclaré, vendredi, tard dans la soirée dans une foire commerciale au boulevard Amyoud, situé à la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou, causant d'importants dégâts matériels, a-t-on indiqué, ce samedi, dans un communiqué de la Protection civile. L'incident dont la cause reste encore indéterminée «a causé d'énormes dégâts matériels» au niveau de cet espace commercial qui s'étend sur une superficie de 1500 m², a-t-on indiqué de même source. Plusieurs stands d'effets vestimentaires, produits cosmé-

tiques, ustensiles de cuisine, article de ménage et textile ont été détruits par les flammes qui ont atteint le mur d'un bâtiment mitoyen avant d'être maîtrisées par les agents de la Protection civile. Aucune perte humaine n'a été enregistrée, alors qu'un agent de la Protection civile incommodé par une fumée dense a été évacué à l'hôpital et se trouve en surveillance médicale. Sa vie est hors de danger, a-t-on précisé à la protection civile.

Ali B.

Alger

L'association «El Irchad Wa El Islah» prône pour un dialogue responsable et inclusif

Le président de l'Association «El Irchad Wa El Islah», Nasreddine Hezzam, a appelé, ce samedi, à Alger, à «faire prévaloir le dialogue responsable et inclusif» pour sortir de la crise politique actuelle que vit l'Algérie. Dans une déclaration à la presse en marge du 30^e anniversaire de la création de l'association, Hezzam a appelé toutes les franges de la société, notamment les jeunes, «à faire preuve de sagesse, à faire prévaloir le dialogue et à prôner le bien, le rapprochement, l'acceptation de l'autre et l'unification des rangs dans le cadre de dénominateurs communs, à savoir: la consécration des principes de liberté, de justice et de défense de l'intérêt suprême du

pays pour sortir de la crise politique actuelle». Il a affirmé, par ailleurs, que son association était présente «à toutes les occasions, en restant en contact avec les autres associations et tous les acteurs», soulignant sa participation au forum du dialogue, en juillet dernier, et au processus du dialogue initié, en juin dernier, par les acteurs de la société civile pour faire sortir le pays de la crise actuelle». Le président de l'Association «El Irchad Wa El Islah» a estimé nécessaire de poursuivre l'action initiée au sein de cette démarche pour préserver «la communauté de destin pour les enfants de ce pays, le vivre-ensemble et la fidélité au serment fait aux martyrs de la révolution

nationale qui se sont sacrifiés pour le recouvrement de la souveraineté nationale et pour une Algérie libre, grande, forte et fière de son patrimoine civilisationnel, de son appartenance, de sa culture, de ses gloires et ses Oulémas». Hezzam a rappelé, également, les principes pour lesquels a été créée l'association en 1989, basés sur «le juste-milieu, la modération, la miséricorde, la bienfaisance, la paix, la cohabitation, le dialogue la réconciliation et la réforme», saluant toutes les démarches entreprises par des hommes vertueux qui ont créé cette association, selon des méthodes éducatives et éthiques, à l'image des défunts Bouslimani et Mahfoud Nahnah».

Djelfa

Vers la réhabilitation du barrage vert pour contrer la désertification

La réhabilitation du barrage vert pour faire face à la désertification a constitué l'axe principal d'une conférence régionale des wilayas du Centre, organisée, ce samedi, à Djelfa, à l'initiative du bureau régional de l'Union nationale des ingénieurs agronomes. Les intervenants à cette conférence ont abordé les risques liés à la désertification, parallèlement aux efforts consentis par l'Etat pour faire face à ce phénomène, notamment à travers l'intensification des programmes de reboisement et de repeuplement des sols, reflétés, entre autres, par le projet du barrage vert. La conférence à laquelle ont participé des cadres des forêts, des services agricoles, et des chercheurs universitaires des wilayas participantes, outre le groupe de génie rural, se veut «une opportunité pour l'examen des moyens et mécanismes susceptibles de réduire les risques liés à la désertification, par la proposition de nouvelles idées et techniques», a indiqué le responsable du bureau local de l'Union nationale des ingénieurs agronomes, Karim Hassan. Il a cité parmi les moyens privilégiés en la matière «la diversification des cultures de fourrages naturels, tels que l'Alfa, les produits forestiers non ligneux, dont les plantes médicinales, et la culture d'arbres résistants à la sécheresse, tels que le

pistachier de l'Atlas». Une idée corroborée par le Dr Laouisset Mohamed Bensalah, chercheur au Centre national de recherche scientifique et technique en zones arides de Biskra, qui dans sa communication intitulée «modèle d'un plan global pour l'aménagement des zones steppiques», a plaidé pour la culture des plantes forestières, des fourrages et des arbres fruitiers dans ces zones jouissant d'une biodiversité particulière, a-t-il souligné. «Il faut d'abord connaître l'origine de ce phénomène et ses mécanismes, avant la proposition des solutions adaptées aux spécificités de chaque région», a, pour sa part, estimé le Pr Ghafour Mounir, chef du département des sciences agronomiques, à l'université «Ziane Achour» de Djelfa. Il a cité au titre des efforts consentis par l'Algérie en matière de lutte contre la désertification, la réalisation de deux projets d'importance. Le premier relatif au barrage vert, et le second à la création du Haut commissariat au développement de la Steppe. «Cette conférence fait suite à une série de rencontres régionales organisées par l'Union nationale des ingénieurs agronomes à l'Est et à l'Ouest du pays, dans l'attente de celle du Sud, qui aura lieu à Béchar en octobre prochain», a informé Lamari Nasserredinne, membre du Bureau national.

Détournement au CPA de Bouira

Les victimes protestent et réclament leur argent

Des dizaines de victimes du détournement de fonds au Crédit populaire algérien (CPA) de Bouira ont observé, ce dimanche, un sit-in devant le siège de cet établissement bancaire pour réclamer leur argent détourné, a-t-on constaté. Les protestataires, des entrepreneurs et autres notables de la région, ont organisé cette «énième» action de protestation afin de réitérer leur appel à l'accélération des procédures judiciaires afin qu'ils puissent récupérer leur argent, dont le montant détourné est estimé à 30 milliards de centimes et plus de 100.000 €, selon les chiffres donnés auparavant par les services de la police. «Nous voulons notre argent, c'est tout. La justice doit agir», a réclâmé un groupe de protestataires en colère. Les manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles ils ont écrit «Rendez notre argent», la justice doit nous indemniser et «les victimes de la issaba en détresse». Les manifestants ont expliqué à la presse qu'aucune décision ou mesure n'avait été prise depuis l'éclatement de ce scandale au CPA de Bouira. Pour rappel, une enquête avait été ouverte par les services de sécurité de la wilaya de Bouira qui avaient été destinataires en janvier dernier de plaintes liées à des anomalies dans plusieurs comptes bancaires au niveau du CPA de Bouira. L'enquête a permis d'ailleurs l'arrestation en quelques jours seulement de 12 individus suspectés d'implication dans cette affaire.

Taïbi H.

Souk Ahras

Plusieurs équipements et infrastructures dédiés au secteur de la Culture

Le secteur de la Culture dans la wilaya de Souk Ahras se renforcera au cours du 1^{er} trimestre 2020 par plusieurs équipements et infrastructures, a indiqué, ce samedi, le wali Lounès Bouzegza.

Il s'agit, notamment de l'opération de requalification du théâtre régionale Mustapha-Kateb du centre-ville dont les travaux sont à 95% terminés, a indiqué le wali en marge d'une tournée d'inspection. Il a également estimé que le projet préservera le type architectural original de cet édifice et l'adaptera aux attentes des professionnels et amateurs du 4^e art pour en faire une structure de rayonnement culturel. Construit en 1931, ce théâtre pourra accueillir 600 spectateurs au terme des travaux qui ont porté sur la réfection des sièges, de la scène, de l'éclairage, des vestiaires, des réseaux d'eau, de la sono et du système climatisation, selon les explications données. Sur le chantier du théâtre de plein air dont les travaux seront achevés et réceptionnés durant le 1^{er} trimestre 2020, le wali est exhorté les responsables concernés à accélérer les travaux de cet équipement prévu pour 3600 places qui sera une «fierté pour la wilaya», surtout qu'il se trouve à côté du site de réalisation d'un parc d'attractions. La même période verra la réception du pôle culturel qui accueillera une école de formation musicale et une maison de la culture avec trois salles d'expositions et des ateliers de peinture et d'audiovisuel.

Le wali a invité à l'occasion, les intellectuels de la wilaya et représentants du mouvement associatif culturel à contribuer à l'animation de ces espaces culturels au côté des cadres en charge de leur gestion.

Mechaka A.



Khenchela

5500 étudiants ont reçu leur carte Chifa



Un total de 5552 cartes Chifa a été établi dans la wilaya de Khenchela au profit des étudiants, a-t-on appris, ce samedi, auprès du directeur de l'antenne de la Caisse nationale d'assurances sociales (Cnas), Azzedine Chaâbane. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre d'une campagne de sensibilisation

nationale destinée à cette catégorie sociale, sous le slogan «la sécurité sociale vous accompagne lors du parcours universitaire», le même responsable a précisé que depuis le lancement de ce système, 5552 cartes ont été établies dont 935 cartes durant l'année 2019. Parmi les 935 cartes qui ont été établies pendant les 8 premiers

mois de l'année en cours, 379 cartes ont été remises en attendant la distribution de 556 autres à travers les 10 centres payeurs répartis sur les communes de la wilaya, a précisé le responsable. Pas moins de 11 328 étudiants sont affiliés à l'antenne de la Cnas de Khenchela, a souligné la même source, ajoutant que 2222 nouveaux étudiants ont été recensés au titre de la saison universitaire 2019-2020. Les cadres et les agents de l'annexe de la Cnas se déplaceront durant la période allant du 22 jusqu'au 26 du mois en cours à la faculté des sciences humaines et sociales plus exactement au nouveau pôle (8000 places pédagogiques) pour donner des explications en la matière aux étudiants, a-t-il dit.

Le directeur de la Cnas a affirmé à ce propos que l'objectif de l'organisation de ces Journées d'information à l'université Abbas-Leghrour est de communiquer d'une manière directe avec les étudiants et de les informer sur les avantages offerts dans ce domaine liés à l'assurance maladie, accidents de travail en plus des procédures d'affiliation auprès de cette Instance sociale. Pas moins de 2642 employeurs dont 2320 relevant du secteur privé, ont été dénombrés par l'antenne de Khenchela de la Caisse nationale d'assurances sociales la fin du mois de juin dernier, tandis que les nombres des travailleurs et des étudiants affiliés à cette agence ont atteint respectivement 220 000 et 11 000 personnes, a-t-on signalé.

Djahnit M.

● 1 mort et 3 blessés dans une collision entre 2 véhicules de tourisme

Une personne (32 ans) est décédée et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, vendredi soir, dans la commune d'El Mahmal, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, ce samedi, auprès de la Direction de la Protection civile. Il s'agit d'une collision entre 2 véhicules de tourisme qui s'était produite

sur la RN 32 dans son segment reliant Khenchela à El Mahmal, plus exactement au lieu-dit «carrefour de Beraykiya» causant la mort d'une personne, a précisé la même source. L'accident, a-t-on ajouté, a provoqué également des blessures à 3 autres personnes qui avaient été acheminées vers le service des urgences de l'hô-

pital Ahmed-Ben Bella par les éléments de la protection civile qui avaient déposé à la morgue le corps sans vie de la personne décédée. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes du drame.

M. S.

M'Sila

Le nouveau wali, Elardja Echikh confirme sa feuille de route

Le développement local dans la wilaya de M'Sila se poursuivra par un travail collégial «pour mettre en pratique le programme tracé par le gouvernement, a déclaré, ce samedi, le nouveau wali, Elardja Echikh au cours de la cérémonie de son installation au siège de la wilaya en présence des élus et responsables locaux et des représentants de la société civile. Le nouveau chef de l'exécutif qui a appelé les élus locaux et les citoyens à participer à l'effort de développement de cette wilaya s'est engagé à poursuivre le processus de développement, notamment dans les domaines visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, à l'instar des raccordements aux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité. Echikh, qui avait occupé le poste de secrétaire général de la wilaya de Bouira, a été installé à la tête de la wilaya de M'Sila en remplacement de Brahim Ouchane, dans le cadre du dernier mouvement dans le corps des walis opéré par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

El Tarf

En fuite, un dangereux voleur appréhendé

Les services de la police de la daïra de Ben M'hidi ont arrêté un individu qui faisait l'objet d'une condamnation définitive d'emprisonnement ferme pour vol, a-t-on appris, ce samedi, auprès du chargé de la communication de ce corps de sécurité, le commissaire, Mohamed Karim Labidi, précisant que le mis en cause, originaire de la commune frontalière d'El Tarf, et qualifié de «dangereux», était sous le coup d'un jugement rendu antérieurement pour son implication dans une affaire de vol. Le mis en cause, d'une vingtaine d'années et qui a été appréhendé dans cette commune où il se cachait des services de sécurité, a été présenté devant le tribunal correctionnel de la daïra de Dréan qui a ordonné son placement en détention préventive, a indiqué le commissaire Labidi.

Entrepreneuriat technologique

Nouvelle structure au profit des porteurs de projets

L'Ecole nationale polytechnique d'Oran Maurice-Audin (ENPO-MA) se dotera prochainement du 1^{er} Centre académique dédié à l'accompagnement des jeunes porteurs de projets à vocation technologique, a annoncé, ce dimanche, le directeur de l'établissement.

«**L**a future structure, dénommée Centre d'entrepreneuriat à vocation technologique (CEVT), sera opérationnelle durant l'année universitaire en cours», a précisé Mohamed Senouci, lors d'une rencontre avec des experts du Service d'aide aux jeunes entreprises (SAJE) de Montréal (Canada). «Le CEVT sera implanté sur un site de l'ENPO-MA, mitoyen du siège principal de l'établissement», a fait savoir Senouci, signalant ainsi que les locaux sont déjà disponibles. La séance présidée par le directeur de l'ENPO-MA a été notamment consacrée à la préparation d'une nouvelle convention de collaboration avec le Groupe «SAJE» en vue de la réalisation du projet de création du CEVT. La signature de cet accord de coopération par les deux parties est prévue, lundi, en présence des recteurs des universités et des directeurs des Ecoles supérieures, a indiqué le même responsable.

Le directeur général du Groupe «SAJE», Abderrahmane Benariba, a mis l'accent, quant à lui, sur la contribution de son organisme à la formation des futurs accompagnateurs d'étudiants et doctorants porteurs de projets d'entreprises à vocation technologique. Benariba a rappelé dans ce sens que 22 enseignants de l'ENPO-MA ont bénéficié l'année dernière d'ateliers dédiés à la thématique «Transfert d'expertise et formation en management entrepreneurial». D'autres ateliers de formation intensive autour de la même thématique sont programmés cette semaine dans le cadre de la visite de la délégation du Groupe «SAJE» à l'ENPO-MA.



Rencontre sur l'entrepreneuriat technologique

L'Ecole nationale polytechnique accueille l'événement

L'entrepreneuriat technologique est au menu d'une rencontre prévue, ce dimanche, à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran Maurice-Audin (ENPO-MA), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement. La séance sera consacrée au projet d'implantation d'un Centre d'entrepreneuriat à vocation technologique (CEVT) à l'ENPO-MA, a-t-on précisé de même source dans un communiqué.

Dans ce cadre, les responsables de l'ENPO-MA accueillent une délégation du Service d'aide aux jeunes entreprises (SAJE) de Montréal (Canada), a-t-on indiqué. La rencontre portera, notamment sur la formalisation de la nouvelle convention de collaboration entre les deux parties pour la réalisation de la 2^e phase du projet d'implantation du CEVT. La coopération entre l'ENPO-MA et le Groupe SAJE remonte à

décembre 2015, suite à la signature d'un memorandum d'entente portant sur «le transfert d'expertise en formation et gestion entrepreneuriale, et l'appui à la mise en place d'un centre d'entrepreneuriat à vocation technologique».

A la faveur de ce partenariat, plusieurs ateliers de formation à l'entrepreneuriat ont été déjà animés au profit des clubs scientifiques de l'ENPO-MA.

L. K.



Environnement

Deux filets récupérés au large de la réserve de l'île Paloma

Les membres de l'Association écologique marine Barbarous ont procédé, ce vendredi, à la récupération de deux filets (1 senne et 1 filet maillant) au large de la réserve de l'île Paloma (dans la daïra d'Aïn El Turk) sur une profondeur de 20 m, a-t-on appris, ce samedi, à Oran, auprès de l'association. L'Association Barbarous avait mobilisé 2 bateaux et 5 plongeurs dans une mer très houleuse. La longueur des deux filets est de 500 m piégeant encore des poissons vivants délivrés par les plongeurs de l'Association Barbarous, a-t-on précisé. Connue pour ses activités dans le domaine de la préservation des

fonds marins et des plages en les débarrassant des débris, l'association, avait, notamment organisé le nettoyage du port de la pêche, de plusieurs plages de la région oranaise et de l'île Plane (ou île Paloma) où elle a par ailleurs restauré le phare et aménagé des panneaux solaires. Elle contribue également dans la sensibilisation écologique, en disposant au niveau de son siège d'un petit centre pédagogique qui explique aux enfants l'importance de l'écologie marine et pourquoi faut-il préserver l'écosystème de la Méditerranée.

Lehouari K.

«Start up week-end» de promotion de l'entrepreneuriat féminin

44 concurrentes y prennent part

La manifestation «star up week-end» de promotion de l'entrepreneuriat féminin a enregistré, à Mostaganem, la participation de 44 concurrentes de 20 wilayas du pays, a-t-on appris, ce samedi, auprès des organisateurs. Cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre d'un concours mondial a eu lieu du 19 au 21 septembre dans plusieurs pays (67 villes) dont l'Algérie pour sélectionner la meilleure idée du projet féminin qui prendra part à une manifestation mondiale en 2020 à Singapour, a indiqué à la presse l'une des organisatrices Nassima Berayah. Des ateliers et des sessions de formation ont marqué cette édition de formation dans les domaines de développement des idées au profit d'entreprises innovantes, de communication, d'innovation, de gestion financière et économique et de marketing, entre autres. La coach Sihem Akacem a souligné que «le formateur qui accompagne le jeune dans la création d'une micro-entreprise doit avoir des caractéristiques dont le charisme, la formation universitaire, le professionnalisme, l'expérience et faculté d'écoute», a souligné. L'organisateur et formateur Yasser Biahi a affirmé que la formation académique, le professionnalisme et l'expérience aident les jeunes à éviter plusieurs entraves lors de la création de leurs entreprises et à transformer l'idée en projet. Biahi a déclaré qu'«il y a des idées formidables et susceptibles de se concrétiser en projets réussis à l'avenir, sauf que vaincre la peur est la 1^{re} étape à franchir par le jeune qui reste hésitant à accéder au monde de l'entreprise innovante.» Après la manifestation, un programme annuel de suivi des entreprises féminines et leur accompagnement sera appliqué dans les étapes de création, de gestion financière et technique de la vente avec la possibilité de les intégrer au sein de pépinières des projets innovants qui sont fournis par les grandes sociétés économiques, a fait savoir le coach Hocine Boukabous. La manifestation, parrainée par l'ambassade de la Hollande en Algérie, et des opérateurs économiques sera clôturée par la consécration du vainqueur sur 11 groupes de quatre participantes chacun, qui prendra part à la manifestation internationale de Singapour le 8 mars 2020, de même que ceux décrochant les 2^e et 3^e places, ont indiqué les organisateurs.

Manil B.

Une tentative d'émigration clandestine mise en échec

Les éléments de la gendarmerie ont déjoué le week-end dernier une tentative d'émigration clandestine sur le littoral ouest de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, ce samedi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. La brigade de la gendarmerie à Mazaghran a découvert une embarcation portant de faux numéros d'immatriculation stationnée parmi d'autres embarcations à la plage de Ouréah (10 km à l'ouest de Mostaganem). Après avoir confirmé que l'embarcation en question n'est pas enregistrée auprès de la station maritime des gardes-côtes de Mostaganem, un plan a été mis en œuvre pour déjouer toute tentative d'embarquement clandestin à partir des plages ouest (communes de Mazaghran, Stidia et Fornaka), a-t-on

indiqué. La Brigade de la gendarmerie de Stidia a effectué une large opération de ratissage dans la forêt de Lilou suite à des informations faisant état qu'un groupe d'individus en possession d'un moteur pour zodiac qui tentait de quitter le territoire national par la mer clandestinement. Les unités de la gendarmerie ont retrouvé un véhicule, à son bord le conducteur et le moteur en question, loué par trois individus qui voulaient faire parvenir le moteur à la forêt Lilou contre une somme de 24.000 DA. Suite à une opération de ratissage, 3 personnes de 16 et 23 ans, originaires des wilayas de Mostaganem et d'Oran qui s'apprétaient à embarquer dans une tentative d'émigration clandestine par mer, ont été arrêtées, a-t-on ajouté de même source.

Ouargla

La SNTF prévoit l'ouverture d'une nouvelle desserte Touggourt-Alger

Des démarches sont entreprises par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour l'ouverture d'une nouvelle desserte reliant Touggourt (160 km Nord d'Ouargla) à Alger, ont fait savoir, hier, les responsables locaux de l'entreprise. «Entrant dans le cadre du programme de développement de la SNTF la mise en service de cette ligne vise à améliorer la qualité des prestations destinées à sa clientèle», a affirmé le chef de la gare ferroviaire de Touggourt, Lotfi Hadj Saïd.

Une étude concernant, notamment les aspects techniques et économiques a été retenue pour garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des installations et évaluer la rentabilité commerciale de cette desserte qui sera desservie par un train de longues distances offrant des compartiments couchettes de 1^{re} et 2^e classes, a expliqué Hadj Saïd. Dans son trajet, l'autorail transitera par plusieurs gares, telles que Biskra, Aïn Touta (Batna) et Bordj Bou-Arréridj en aller-retour, a-t-il ajouté. La gare de Touggourt dispose actuellement d'une ligne express vers Constantine, desservie par un train Coradia d'une capacité totale de 254 sièges, dont 60 en première classe, et assurant trois voyages par semaine (aller et retour) entre Touggourt et Constantine via Biskra, Batna, El Gourzi et El Khroub, indique-t-on. Concernant l'extension du réseau ferroviaire dans la wilaya d'Ouargla, les travaux du projet de la nouvelle ligne reliant Touggourt à Hassi Messaoud, dont le coup d'envoi officiel avait été donné en janvier 2013, enregistrent un avancement «appréciable», selon la Direction des transports (DT). D'une longueur de 150 km (96

km voie unique et 54 km double voie), cette ligne ferroviaire en cours de réalisation entre Touggourt et Hassi Messaoud, via la ville Nouvelle de Hassi Messaoud y compris sa Zone d'activité logistique (ZAL), est appelée à insuffler une nouvelle dynamique au développement socio-économique de la région Sud-est du pays, a-t-on fait savoir. Cette ligne ferroviaire, qui englobera sur son tracé (150 km) trois gares pour voyageurs et une autre de marchandises, en plus d'un atelier de maintenance et une vingtaine d'ouvrages d'art, fait partie de la future boucle ferroviaire Sud-est projetée dans le cadre du Schéma directeur national des infrastructures (SDSF). Composée de quatre lignes principales desservant les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et El Oued, la boucle Sud-est (560 km), avec une vitesse de 220 km/h pour les trains de voyageurs et de 100 km/h pour ceux de transport de marchandise, a pour objectif d'assurer l'extension, le maillage et l'interconnexion des lignes existantes, en plus du désenclavement de la région, a-t-on signalé à la Direction des transports.

Kadiro F. /Ag.



● 16 nouveaux praticiens vont renforcer le staff de l'hôpital Mohamed-Boudiaf

Seize médecins généralistes vont renforcer prochainement le staff médical de l'établissement public hospitalier «EPH-Mohamed-Boudiaf» d'Ouargla, a annoncé, ce dimanche, la Direction de la Santé et de la Population (DSP). Retenue dans le cadre des efforts de promotion de la santé publique, l'opération vise à améliorer les prestations de santé et assurer une meilleure prise en charge au niveau de cet établissement qui accueille des patients même de wilayas voisines. La DSP d'Ouargla a fait état, à ce titre, de l'annonce en fin de la semaine dernière de l'organisation d'un concours sur diplômes pour l'ouverture de ces postes de praticiens de la santé publique dans les

meilleurs délais et combler le déficit qu'accuse l'EPH d'Ouargla en praticiens, dans différentes spécialités. Le programme de la DSP prévoit, outre le renforcement de son staff médical, généraliste et spécialisé, l'acquisition d'équipements et la création de nouveaux services médicaux. L'on signale, dans ce cadre, l'ouverture d'un service d'anatomie pathologique encadré par sept spécialistes, dont deux oncologues exerçant dans le cadre de la coopération algéro-cubaine. Ce service vient s'ajouter à celui de la médecine nucléaire et à la réception de nouvelles technologies de pointe dans diverses spécialités médicales pour renforcer plusieurs services, en sus d'un

nouveau service des Urgences, dont les travaux ont été achevés. Il permettra, une fois mis en service, l'amélioration des conditions d'accueil des malades et la promotion des prestations médicales. Le secteur de la Santé dispose dans la wilaya d'Ouargla de quatre EPH implantés à Ouargla, Hassi Messaoud, Touggourt et Taïbet, de deux établissements spécialisés Mère-Enfant, d'une clinique ophtalmologique fruit de la coopération médicale algéro-cubaine. Il compte également un établissement psychiatrique, 5 établissements publics de santé de proximité (EPSP), 36 polycliniques, 87 salles de soins et 45 centres médicaux.

Ghardaïa

Mise en service d'un poste de distribution publique de gaz naturel à Bouhraoua

Un nouveau poste de distribution publique de gaz naturel (DP Gaz) desservant plus de 1580 foyers a été mis en service dans la nouvelle zone urbaine de Bouhraoua, quartier périphérique de la commune de Ghardaïa, apprend-on, ce dimanche, auprès de la Direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz). Ce projet d'une capacité de 20 000 m³/heure, qui a été effectué à la faveur d'un réseau de transport de plus de 18 km et d'un réseau de distribution de plus de 57 km, a nécessité un investissement public de plus de 780 millions de dinars, précise la même source dans un

communiqué. Le nouveau poste de distribution de gaz naturel permet, outre un raccordement sécurisé au gaz naturel des nouvelles habitations de cette zone urbaine en extension, un renforcement et une modernisation du réseau existant en un réseau performant répondant aux normes universelles de sécurité, en plus d'améliorer le confort de vie de la population en utilisant le gaz naturel comme ressource thermique au lieu du gaz butane, souligne le même document. Ce réseau de gaz naturel permet d'accroître les capacités de raccordement des abonnés dans la commune de Ghardaïa, notamment les nouveaux sites d'habitation, de

réduire les risques d'accidents par les navettes de transports de gaz butane sur la route et d'impulser une dynamique à l'investissement et du développement dans cette commune. Entre 1976, année de l'installation du réseau de gaz naturel à Ghardaïa, et 1984, seuls 7500 foyers situés dans les communes de Ghardaïa et Bouhraoua étaient raccordés au réseau de gaz naturel, soit un taux de pénétration de 20%, selon les statistiques de la wilaya. En 2019 le taux de raccordement est passé à 78% avec quelque 83 060 abonnés répartis sur les 13 communes de la wilaya, y compris les zones rurales. La wilaya dispose d'un réseau

de distribution de gaz de plus de 1733 km linéaires et 16 postes de distribution de gaz naturel. Elle totalise, par ailleurs, 138 918 abonnés au réseau électrique et quelque 83 060 abonnés au réseau de gaz naturel, soit un taux d'électrification de 98,76% et d'un taux de pénétration de Gaz naturel de 75,66%. La wilaya de Ghardaïa dispose également de 5938 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3068 postes transformateurs et de 1717 km linéaires de réseau de gaz naturel et 16 distributeurs publics, selon les statistiques de cette entreprise arrêtée à fin avril 2019.

Naâma

Vaste opération de promotion du recyclage du plastique



Une campagne de collecte et de tri des déchets en matière plastique a été lancée, ce samedi, dans la wilaya de Naâma pour prendre fin le 21 octobre, a-t-on appris auprès de la Direction de l'environnement. L'opération de promotion du recyclage du plastique impliquant les jeunes qui a été lancée à travers les communes de la wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale placée sous le slogan «Ensemble pour lutter contre les déchets en plastique», porte sur le nettoyage des sites croulant sous le poids de rejet anarchique de résidus de plastique dans les entrées des villes, les espaces forestiers, les marchés et les espaces publics, a indiqué le directeur de l'environnement, Boucherit Mansour. Cette campagne, initiée en collaboration avec les entreprises publiques et certains secteurs dont les directions de l'environnement et des travaux publics, l'OPGI, des associations et des citoyens opérant dans ce domaine, vise, notamment à sensibiliser la population de l'importance de l'activité de valorisation et de récupération des déchets en

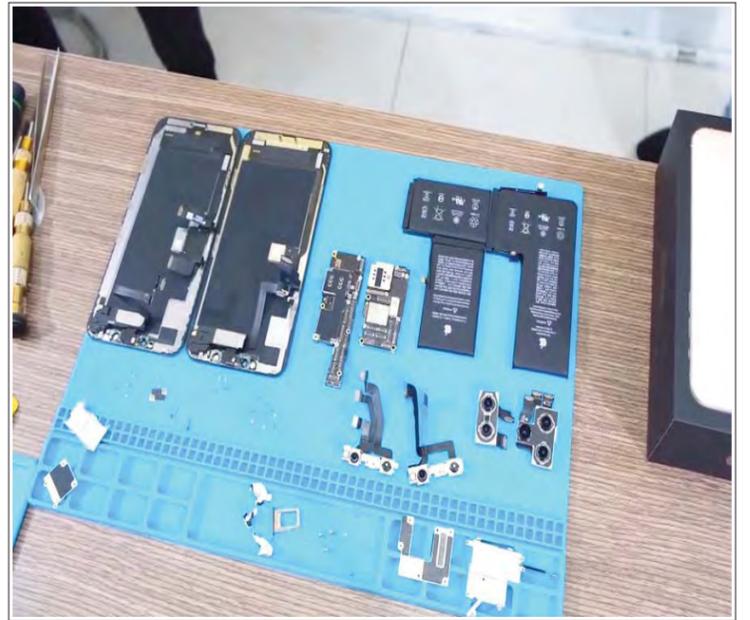
matière plastique qui contribue à générer de l'emploi et de la richesse, en plus de sa dimension écologique, a-t-on souligné. La Direction de l'environnement entend accompagner les collectivités locales aux schémas directeurs permettant la gestion des déchets par la valorisation, surtout le plastique, le papier et les déchets ferreux, pour en faire des matières premières et créer des opportunités d'emploi. Pour l'entreprise publique de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique 17% des déchets triés, au niveau de la wilaya, sont du plastique générant 20 postes d'emploi directs, «ce qui est encourageant pour le tri et la récupération», a-t-on indiqué. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de la campagne de collecte de déchets en matière plastique et leur tri dans le cadre du recyclage. Une partie de la campagne est consacrée au nettoyage du milieu urbain qui porte sur le curage des avaloirs et l'assainissement des espaces verts cités d'habitation envahis de sachets en plastique. **K. F.**

iFixit démonte l'iPhone 11 Pro Max

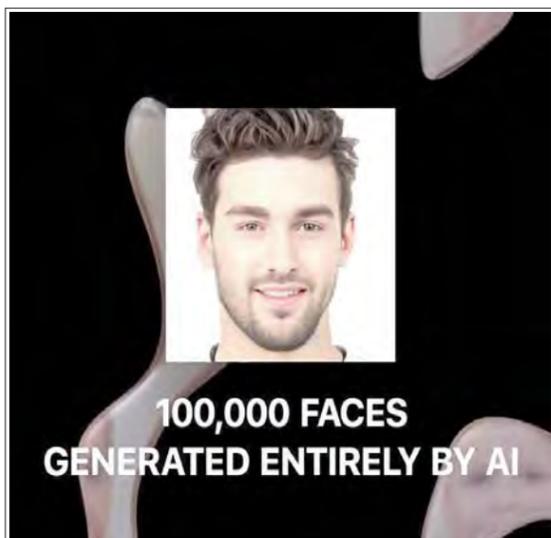
• *iFixit se fait un devoir, et une joie, de démonter les smartphones à leur sortie. Cela permet de plonger dans les entrailles de ces gadgets et de faire parfois des découvertes. Aujourd'hui, l'équipe part à la recherche de la recharge inversée dans l'iPhone 11 Pro Max.*

Comme à l'accoutumée, chaque fois qu'un nouvel iPhone arrive sur le marché, iFixit se fait une joie de le démonter. Aujourd'hui, c'est donc l'iPhone 11 Pro Max qui passe à la casserole, ou plutôt sur l'établi, et que se fait désosser en bonne et due forme. L'occasion de révéler au grand public ce qui se cache à l'intérieur de ce flagship. C'est un rituel devenu annuel, et cela permet d'avoir confirmation sur de nombreux aspects techniques, notamment en ce qui concerne les puces de RAM, les fabricants de modem, la capacité de la batterie, etc. Pour cette génération d'iPhone, le démontage revêtait un intérêt tout particulier dans la mesure où certaines rumeurs évoquaient la possibilité qu'Apple ait intégré une recharge inversée, à la manière de ce que proposent les Galaxy S10, sur ses derniers appareils, mais que cette fonctionnalité avait été désactivée de manière logicielle avant la commercialisation. Apple a affirmé publiquement que tel n'était pas le cas mais iFixit a tenu à aller vérifier de lui-même. En ouvrant l'iPhone, l'équipe a bien découvert un tout nouveau second connecteur de batterie,

et celui-ci ne duplique pas les fonctionnalités du câble principal que l'on retrouve dans les générations précédentes. Le téléphone fonctionnait encore parfaitement une fois ce second câble débranché, la recharge se faisant via le port Lightning mais pas en mode sans fil. Cela pourrait donc simplement être une nouvelle version du système de recharge sur l'iPhone 11 mais cela pourrait aussi quelque chose d'autre. Toujours est-il que iFixit a mené son démontage à son terme, en prenant bien soin d'évaluer chaque étape pour donner sa note de réparabilité, comme à son habitude. À la fin du démontage, il s'avère que iFixit est toujours bien incapable de répondre à la question. Difficile de savoir si la recharge inversée est bien présente, au niveau hardware, dans cet iPhone 11 Pro Max. En tout cas, après avoir retiré la batterie en forme de L de 3 969 mAh du Max Pro, iFixit rappelle que les documents de support d'Apple font référence à un nouveau système matériel de monitoring de batterie, ce qui pourrait expliquer la présence de ce second câble. Si recharge inversée il y a, elle est très, très bien dissimulée.



Cette IA a généré 100 000 visages utilisables gratuitement



L'intelligence artificielle est capable de bien des choses, y compris de créer. Certains algorithmes savent écrire sur des sujets donnés, d'autres peuvent vous inventer une histoire, peindre un tableau, inventer un jeu vidéo ou pourquoi pas, créer des visages. Nous vous avons déjà parlé de l'intelligence artificielle qui génère des visages. Si vous ne connaissez pas, allez faire un tour sur le site ThisPersonDoesNotExist.com, l'algorithme se fera une joie de vous générer de nouveaux visages chaque fois que vous rechargez la page. Aujourd'hui,

Generated Photos va plus loin. Le service a généré quelque 100 000 portraits totalement gratuits, pour une utilisation publique, sans aucun besoin de permission ni souci de copyright. Pour les créateurs de contenus, les web designers, artistes et nombre de professionnels, c'est une fantastique base de données sans aucun royalty qui arrive à leur disposition. Et quand on regarde la vidéo YouTube de présentation ci-dessous, on se rend compte que le résultat est franchement réussi. C'est à l'équipe de Icons8 que l'on doit ce formidable outil. Icons8 est connu pour

ses icônes (gratuites et payantes) et ses photos et même vidéos. Generated Photos cible les créateurs et autres professionnels qui cherchent des portraits uniques pour leurs scénarii. Le fait que ces créations soient totalement gratuites devraient grandement aider. Comme vous pouvez le voir dans la vidéo notamment, les visages ainsi générés ne sont pas tous parfaits mais ils ont l'air très naturel, très réel, ce qui est impressionnant. Le projet Generated Photos est même référencé sur Product Hunt, si vous avez envie de le soutenir, ou simplement

pour faire parler de lui encore davantage. Pour générer un portrait, l'algorithme utilise des données internes, sans aller chercher le moindre contenu sur le web ou ailleurs, ce qui est toujours appréciable. Avec cette nouvelle technologie, c'est toute le marché des banques de photos premium qui pourrait en pâtir. Ainsi que les acteurs et autres modèles qui prêtent leur visage et leur corps pour réaliser ces photos... Toujours est-il que Generated Photos est un projet en cours, l'équipe travaille actuellement à mettre sur pied une API.

BMW dévoile un SUV BMW X5 blindé

BMW est un constructeur automobile bien connu dans le monde entier. Récemment, la marque faisait parler d'elle avec un X6 peint en Vantablack, le noir le plus noir du monde. Aujourd'hui, elle dévoile un X5 blindé capable de résister à des attaques en tout genre. Ce BMW X5 qui fait grandement parler de lui, aux États-Unis notamment où la marque est très populaire, est capable d'encaisser des tirs d'AK-47 grâce à sa carrosserie blindée et son verre sécurité multi-couches. Côté équipement, on retrouve même un système de communication directe et une alarme offensive. Autrement dit, un

niveau de protection très avancé pour un véhicule qui devrait pouvoir subir des explosions de grenade et même des frappes ciblées de drones sans trop de dégâts. Cette nouvelle BMW X5 Protection VR6 est donc un véhicule de sécurité très spécial. Dans son expérience de conduite, son design et son intérieur, le BMW X4 Protection VR6 est très similaire au modèle BMW X5 produit en série mais il bénéficie de quelques modifications et ajouts ici et là, notamment pour lui permettre de gérer le poids supplémentaire apporté par les panneaux renforcés. Ceux-ci ne devraient d'ailleurs pas affecter le look général de la



voiture. Autrement dit, au premier coup d'œil, on ne jurerait pas se retrouver face à un véhicule blindé. Et c'est une fois encore une bonne chose pour prévenir d'éventuelles attaques. Outre toutes ces mesures de sécurité, le BMW X5 Protection VR6 propose tout un tas d'options de personnalisation à la commande. Il est possible d'ajouter

de nombreux équipements additionnels en plus de ceux proposés de base, comme sur une voiture classique ou un BMW X5 de série. Si vous souhaitez en savoir davantage, direction la page officielle. Voici en tout cas un véhicule très intéressant au niveau sécurité pur mais qui ne jurerait pas dans une grande ville. Pour

accompagner son véhicule, le constructeur propose même aux conducteurs des formations de conduite dédiées. Pas mal, non ? Alors, ce BMW X5 Protection VR6 sera-t-il la future référence incontournable pour les services de sécurité de nos personnalités ? Qui sait, peut-être BMW a-t-il trouvé là un marché très porteur.

• Les prochains Microsoft Surface Laptop pourraient embarquer des processeurs AMD

La prochaine génération de Surface Laptop pourrait intégrer des processeurs AMD plutôt que des processeurs Intel comme dans tous les modèles jusqu'à présent. Voilà qui sonnerait un grand coup pour AMD et un sacré embarras pour Intel. Le 2 Octobre, Microsoft organise un événement à New York City. Devrait y être présentée la prochaine génération d'appareils Surface. Les rumeurs vont bon train depuis plus d'un an. La tablette Surface Pro 7 aurait ainsi un design totalement nouveau, avec de l'USB-C. Se murmure aussi qu'un appareil avec double écran serait de la partie et cette semaine, Digital Trends découvrait une déclaration à la FCC suggérant que le Surface Pen pourrait enfin bénéficier de la recharge sans fil. L'année dernière, Brad Sams, de Thurrot, publiait un livre, Beneath a Surface, affirmant que Microsoft allait passer à des composants AMD pour son Surface Laptop. Winfuture.de est allé plus loin il y a quelques jours en affirmant que ces composants AMD se retrouveraient principalement dans un nouveau Surface Laptop de 15 pouces. Aujourd'hui, le leaker @TUM_APISAK tweete les références de ce que seraient précisément ces composants : des processeurs qui n'ont pas encore été annoncés officiellement par AMD, mais dont l'existence a plus ou moins été établie par Tom's Hardware. Ceux-ci embarqueraient une partie graphique Vega 9, plus performante que Vega 8. Ces processeurs seraient aussi rapides, si ce n'est plus, que ce que l'on retrouve dans les nouveaux CPU Ice Lake d'Intel, des CPU qui prennent leur temps pour arriver si l'on peut dire. Passer à AMD et Vega 9 sera une grosse décision pour Microsoft. Et un gros coup porté à Intel qui ces dernières années intègre ses CPU dans la plupart des laptops haut de gamme du marché, du MacBook Air au Lenovo ThinkPad en passant par les Zenbook d'Asus. Pendant des années, les processeurs mobiles d'AMD n'étaient pas aussi bons que ceux d'Intel mais aujourd'hui, l'équilibre semble se rétablir. Si ces rumeurs d'un passage à AMD sont avérées, le marché des ordinateurs portables risquent de devenir bien plus compétitif. AMD comme Microsoft ont refusé de commenter ces déclarations.



Se masser les oreilles aurait de nombreux bienfaits

- Ce n'est pas la 1^{re} zone anatomique à laquelle on songe lorsque l'on rêve d'un massage. Pourtant, se malaxer les oreilles aurait de nombreux bienfaits.

Cela peut paraître étrange, mais se frictionner doucement l'extérieur de l'oreille en descendant jusqu'au lobe aurait la faculté de nous mettre un bon coup de fouet. A tester, notamment lors du coup de barre d'après déjeuner. Cette technique est d'ailleurs utilisée depuis des siècles dans la médecine traditionnelle chinoise. Elle permettrait de faire circuler l'énergie pour traverser nos méridiens (les canaux

d'énergie qui traversent notre corps). Une pratique, également, validée par la médecine occidentale, selon laquelle ce massage stimulerait les centres réflexes dans le cerveau, les oreilles étant remplies de terminaisons nerveuses. Le massage auriculaire s'avère, également, efficace pour engendrerait une tension physique et émotionnelle. Pour cela, il suffit de masser un point déterminé de



l'oreille et la baisse de notre anxiété devrait être quasi-immédiate, remplacée par une soudaine énergie, et vous n'allez sans doute pas en

croire vos oreilles, mais accrocher une pince à linge sur votre oreille serait une excellente façon de dire «Adieu» à une migraine.

Les femmes tombent plus souvent malades, mais récupèrent mieux



Selon une nouvelle étude menée pendant 18 ans, les femmes avec des enfants tombent plus souvent malades que les hommes.

2000 patients ont été examinés, et 68% des femmes ont reconnu se sentir moins bien depuis qu'elles avaient eu un

enfant. En moyenne, les femmes sont tombées 324 fois malade durant l'enfance de leur enfant, la plupart du temps, de

maladies transmises par leur progéniture. D'après les résultats de l'étude, commandée par la société de compléments alimentaires Healthspan, les mamans ont souffert de 54 rhumes, 108 maux de gorge et/ou nez qui coule, et de 36 maux d'estomac, environ deux fois par an, en plus de leurs gripes. Elles sont également plus enclines à attraper des poux à cause de leurs enfants. Malgré tout, 36% d'entre elles ont assuré se battre contre la maladie quand elles ne se sentent pas bien, tandis que leurs partenaires masculins avaient tendance à rester au lit. Plus impressionnant encore, 72% des femmes étaient convaincues de mieux supporter les effets

secondaires de la maladie que leur moitié. C'est peut-être relié à notre instinct naturel de faire tout ce que l'on peut pour assurer la survie de notre enfant. Au temps de nos ancêtres, les hommes avaient besoin d'être en forme et en bonne santé en cas de menace. Mais les femmes avaient des rôles différents, elles assuraient la sauvegarde de la famille. Ceci n'a pas beaucoup changé, et même si maintenant les genres ont différents rôles, l'instinct protecteur des mamans revient toujours. Elles se soucient des autres (et d'elles-mêmes), alors que les hommes soignent leur santé physique pour protéger et pouvoir soutenir leur famille. Ces études

montrent donc que l'idée reçue que les hommes ont tendance à «exagérer» quand ils ont un rhume, est en fait assez vraie. La directrice médicale de Healthspan, le Dr Sarah Brewer, ajoute que même si cette idée est dérivée de l'hypochondrie, l'anxiété de la santé d'autrui et de la sympathie pour son prochain, il y a une preuve que les hommes souffrent de symptômes plus forts que les femmes. Une étude publiée en 2015 a en effet démontré que les œstrogènes féminins augmentaient la résistance contre les infections de la grippe quand on en ajoutait aux cellules nasales, contrairement aux hommes.

L'asthme, un facteur de risque de l'obésité chez les enfants

L'asthme serait un facteur de risque d'obésité chez les enfants. En cause les traitements et une forte sédentarité due aux problèmes respiratoires. Les enfants asthmatiques sont plus à risque de devenir obèses que les autres, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine*. En effet, ils seraient 51% plus susceptibles de devenir en surpoids. Les chercheurs de l'Université de Californie du Sud aux Etats-Unis ont examiné les dossiers de 2171 enfants de maternelle et des élèves de 6^e qui n'étaient pas obèses lorsqu'ils se sont inscrits à l'Étude sur la santé des enfants pour comprendre si cette maladie respiratoire pouvait être en cause dans le risque d'obésité. Environ 13,5% des enfants avaient de l'asthme au début de cette recherche. «Les enfants qui souffrent d'asthme sont souvent en surpoids ou obèses, mais la littérature scientifique n'a pas été en mesure d'expliquer pourquoi l'asthme provoque l'obésité», a déclaré Zhanghua Chen, auteur principal de l'étude et chercheur associé de la santé



environnementale à la Keck School of Medicine. «Cependant, notre étude et celle des autres soutiennent le constat que le fait d'avoir de l'asthme dans la petite enfance peut conduire à un risque accru d'obésité infantile.» Les chercheurs ont suivi les participants pendant 10 ans, pendant lesquels 15,8% des enfants sont devenus obèses. Les enfants asthmatiques s'avèrent présenter un risque accru de 51% d'obésité.

En revanche, l'utilisation de médicaments contre les crises d'asthme semble réduire ce risque de 43%. Une des raisons pour lesquelles l'obésité peut être plus répandue chez les enfants souffrant d'asthme est que ces problèmes respiratoires peuvent sédentariser cette population qui a plus de difficulté à jouer et à pratiquer une activité physique. De plus, un des effets secondaires de nombreux médicaments contre l'asthme est le gain de poids.

• Cancer du sein : les hommes aussi sont concernés

Ils représentent 1% des cas des cancers du sein, mais il ne faut pas les oublier, les hommes aussi peuvent développer un cancer au niveau de la poitrine. Considéré comme un cancer féminin, celui du sein concerne pourtant, même si à moindre mesure, aussi les hommes. 500 cas sont effectivement diagnostiqués chaque année. Environ 15% d'entre eux sont liés à une mutation des gènes. Mais d'autres raisons peuvent entrer en jeu : l'âge (à partir de 60 ans), une exposition préalable aux rayonnements, une prédisposition génétique et parfois, suite à une cirrhose du (foi) (qui augmente le taux d'œstrogène et fait baisser le taux d'androgènes).



Quels sont les symptômes ?

Les hommes doivent être particulièrement attentifs car ce cancer étant particulièrement rare, il est parfois diagnostiqué tardivement. Le symptôme le plus commun est une grosseur située près du mamelon. Généralement indolore, il convient de surveiller régulièrement cette zone en l'examinant ponctuellement. Parmi les autres symptômes, on peut retrouver un saignement au niveau du mamelon, des douleurs au sein et une grosseur au niveau de l'aisselle.

Mais au fait, le cancer, c'est quoi ?

C'est une maladie caractérisée par une prolifération cellulaire, ou tumeur maligne, anormalement importante formée à partir de la transformation par mutation ou instabilité génétique d'une cellule initialement normale. Parfois, les cellules cancéreuses envahissent les tissus environnants, ou se détachent de la tumeur d'origine pour migrer vers d'autres régions du corps, c'est ce qu'on appelle des métastases. C'est pourquoi il est important de dépister le cancer le plus tôt possible afin d'éviter cette migration. La majorité des cancers prennent plusieurs années à se former et peuvent apparaître à tout âge. Ils sont cependant découverts généralement chez des personnes de 60 ans et plus. Les symptômes sont très variables d'une personne à l'autre, mais aussi en fonction du type de cancer et de son stade.

Pièce théâtrale «El Koukh El Mahdjour»

Les enfants enchantés par la prestation

Des enfants et élèves d'écoles primaires de la wilaya de Khenchela ont été enchantés, ce samedi, d'assister à la pièce théâtrale «El Koukh El Mahdjour» (La cabane abandonnée), programmée à la Maison de la culture Ali Souaihi, au chef-lieu de wilaya.

Durant environ une heure, des centaines d'enfants ont suivi avec beaucoup d'attention le spectacle qui les a fait rire aux éclats, avant de prendre à la fin des photos souvenirs avec les artistes. Venue de la commune de Hamma, en compagnie de son père, la petite Nourhane Ounès a fait part, de sa joie d'assister à cette pièce théâtrale riche en enseignements, comme le fait qu'un voleur ne peut rester impuni indéfiniment. Selon Achour Bouras, réalisateur et scénariste de cette pièce théâtrale produite par la coopérative culturelle Taftika du théâtre et des Arts d'El Eulma (Sétif), a pour objectif de faire comprendre aux enfants de ne pas prendre de choses qui ne leurs appartiennent pas sans la permission de leurs propriétaires, en plus de faire preuve d'amitié avec ceux qu'ils aiment tout en évitant la vanité qui pourrait détruire leurs rêves. La pièce *El Koukh El Mahdjour* raconte l'histoire

d'un jardinier qui amasse des pots de miel dans sa cabane qu'il occupe seul et dont il s'absente pendant de nombreuses heures, épié durant ce temps par trois enfants qui se cachent près de sa chaumière. Vaniteux, l'un des trois gamins refuse de suivre les conseils de ses amis et se met à dérober du miel au jardinier à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il soit découvert et puni pour ses actes délictueux pour servir d'exemple aux autres enfants. Le rôle du jardinier «Bilel» a été interprété par Tahar Chorfa, tandis que les rôles des trois enfants ont été attribués à Mourad Kachkache, Adel Zidane et Oussama Aouabed. Dans ce contexte, le réalisateur de la pièce a exprimé sa joie quant au succès de la pièce auprès des enfants qui ont afflué massivement devant la Maison de la culture de Khenchela.

Hakim Chouali



Djelfa

Une fresque murale en hommage au défunt Cheikh Atallah

Un hommage appuyé a été rendu à Djelfa au défunt humoriste et comédien Ahmed Benbouzid, plus connu sous le nom de Cheikh Atallah, à la veille du 3^e anniversaire de sa mort (2 novembre 2016), à travers la réalisation d'une fresque murale à son effigie. Cette peinture murale reproduisant, de belle manière, les traits de cet artiste à l'humour décalé, encore fortement présent dans les mémoires de tous ses confrères et concitoyens, a été réalisée à l'initiative de la wilaya de Djelfa, par un artiste local, Ahmed Boukechrida, avec l'aide d'un groupe de jeunes amateurs de Street Art. Sur ce portrait,

réalisé sur le mur (12 m de hauteur et 7 m de largeur) d'un immeuble du boulevard principal de la cité «Si L'houes», le passant peut nettement reconnaître le large sourire du défunt Ahmed Benbouzid, dont l'action en faveur du patrimoine culturel local, notamment, fut à l'origine de sa propulsion aux devants de la scène artistique et culturelle nationale. Le défunt est considéré, à ce jour, parmi les comédiens et humoristes les plus connus des jeunes générations, grâce à son humour corrosif et décalé, non exempt de messages bien ciblés, ayant fait de lui une véritable icône. Un fait à l'origine de cette initiative prise par

un groupe de ses fans aidés par les autorités locales, en la personne du wali Toufik Dhif, qui ont décidé de rendre hommage à cette personnalité artistique et culturelle largement reconnue à l'échelle nationale, à travers la réalisation du portrait mural. Dans une déclaration, Boukechrida a souligné l'inscription de cette œuvre au titre des activités du club culturel «Djazair Achabab», dont il est le président, en collaboration avec la fondation culturelle «Achtak». Le portrait mural, peint avec l'aide des artistes Farouk Bentchiche et Abderrahmane et Slimane Kitmane, «figure parmi les plus grands réalisés en hommage à

un artiste algérien», a assuré Boukechrida, par ailleurs. La population de Djelfa n'a pas manqué d'exprimer sa «fierté» à l'égard de cette œuvre-hommage, tout en appelant à davantage d'initiatives susceptibles de sauvegarder la mémoire et l'œuvre de Atallah qui a «consacré sa vie à la promotion du patrimoine culturel local, dont il était l'un des plus fervents défenseurs», se souvient-on à Djelfa. L'humoriste et ancien député, Ahmed Benbouzid, plus connu sous le pseudonyme de Cheikh Atallah, a disparu tragiquement, à l'âge de 46 ans, suite à un accident de la circulation, survenu le 2 novembre 2016 à Ghardaïa.

«Trésor humain vivant» du Sénégal

Décès à 95 ans du chanteur Samba Diabaré Samb



Le chanteur et traditionaliste Samba Diabaré Samb, doyen des artistes sénégalais classé «Trésor humain vivant» par l'Unesco en 2006, est décédé à l'âge de 95 ans, a annoncé samedi sur Twitter le président sénégalais Macky Sall. «Le Sénégal vient de perdre un de ses illustres fils, El Hadji Samba Diabaré Samb. Elevé à la dignité de Trésor humain vivant par l'Unesco, virtuose inimitable du xalam, un luth à 3, 4 ou 5 cordes aux vertus considérées comme magiques, «il était le symbole de la dignité et du lien social», a dit le chef de l'Etat sénégalais. Né en 1924 dans une famille de griots, Samba Diabaré Samb avait co-animé à la veille de l'indépen-

dance de 1960 une émission à succès sur l'histoire et le patrimoine culturel du Sénégal, souligne le site SenePlus. En 1962, il est à l'origine, avec son complice Amadou Ndiaye Samb, de la création de l'Ensemble lyrique traditionnel du Théâtre Sorano de Dakar, relate pour sa part l'Agence de presse sénégalaise (APS, officielle). Surnommé «Baayu Ndaanaan Yi» («le père des artistes», en langue wolof), il avait été classé «Trésor humain vivant» par l'Unesco en 2006, en même temps que des patriotes, dont Joseph Ndiaye (1922-2009), conservateur de la Maison des Esclaves de l'île de Gorée (près de Dakar) et le maître-tambour Doudou

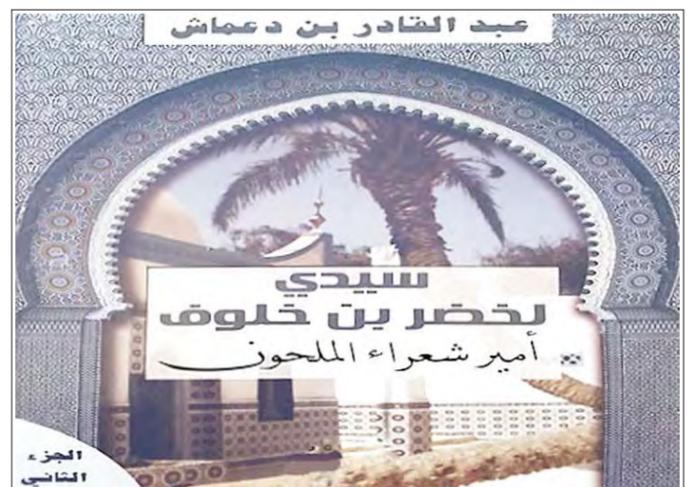
Ndiaye Rose, décédé en 2015. «Le xalam est un instrument qui recrée le passé. Il a le pouvoir de galvaniser les contemporains en faisant revivre les beautés de notre continent. Il faut le talent, mais aussi être possesseur d'un don pour maîtriser le xalam. C'est un instrument d'une complexité déroutante», disait-il, selon des propos rapportés par plusieurs médias sénégalais. C'était aussi un «griot laudateur, un généalogiste, un chroniqueur social, un historien et un poète. Un homme qui a beaucoup contribué à la valorisation et à la popularisation des musiques lyrique et classique sénégalaises», précise SenePlus.

H. C.

Le festival national du melhoun de Mostaganem Un espace de préservation de l'histoire

Le commissaire du festival culturel national de poésie Melhoun dédié à Sidi Lakhdar Benkhelouf, Abdelkader Bendaamache a souligné, ce samedi, à Mostaganem, que cette manifestation culturelle dont la 7^e édition s'ouvrira bientôt, est devenue un espace d'expression orale de la poésie melhoun visant à préserver l'histoire et les notions de cette matière littéraire populaire. Animant une conférence de presse au théâtre régional «Djillali Benabdelhalim», Bendaamache a déclaré que cette manifestation s'est transformée après 7 ans de sa création, d'une rencontre regroupant des poètes et hommes de lettres de différents wilayas du pays en une manifestation de recherche scientifique sur ce patrimoine immatériel pour sa préservation contre la disparition. La 7^e édition, qui se tiendra du 25 au 27 septembre en cours, verra la participation de 16 poètes du melhoun, 18 chanteurs de bédoui, oranais, chaâabi, hawzi et aroubi outre 11 chercheurs universitaires en patrimoine et culture populaire, a indiqué le commissaire du festi-

val. La nouveauté de cette édition est la publication des œuvres du Colloque national «poésie melhoun, un patrimoine vivant», organisé l'année dernière, dans un ouvrage de 130 pages, ainsi que la tenue d'un nouveau Colloque national sur «la contribution de la poésie melhoun dans l'histoire» le 26 septembre à la bibliothèque principale de lecture publique le «Dr Moulay Belhamissi» de Mostaganem. Le programme du festival comporte la présentation d'un montage musical du compositeur Amine Cheikh, la projection de deux films documentaires sur les personnalités honorées cette année, le poète Belkacem Ould Saïd (1883-1945) et Zerrouk Dagfali (1949-2006) a fait savoir le commissaire du festival. Le public de Mostaganem sera au rendez-vous avec trois soirées artistiques animées par des artistes dont Abdelkader Chaou, Faycal Benkrizi, Abdelkader Cherchem, Amine Houk et cheikhs du bedoui Charef Kebabi, Ould Houari, Bendehiba El Bouguirati et Ahmed El Relizani.





Sahara occidental

La crise des droits humains dans les territoires occupés

La militante française pour la cause sahraouie, Claude Mangin-Asfari a présenté une intervention récemment sur «La crise des droits humains au Sahara occidental» au Conseil des Droits de l'Homme à Genève. Une femme directement concernée puisqu'il s'agit de l'épouse d'un détenu politique sahraoui qui a entamé son intervention sur le cas de son époux Naâma Asfari, prisonnier politique de Gdeim Izik, condamné à 30 ans de prison après deux procès inéquitables à Rabat et incarcéré au Maroc depuis novembre 2010.



Le 15 novembre 2016, le CAT a condamné le Maroc pour fait de tortures sur Naâma suite à la plainte individuelle que nous avons déposée devant le CAT en février 2014. La condamnation était assortie de recommandations que le Maroc n'a jamais mises en œuvre. Je vais témoigner ici de cet acharnement contre Naâma et aussi contre moi en tant que défenseuse des Droits humains. Dans un 2^e temps, je ferai un point sur la situation très dégradée de ses 18 compagnons, les prisonniers politiques dits «Groupe de Gdeim Izik», condamnés en Appel en juillet 2017 à des peines allant de 20 ans à perpétuité. En octobre 2010, le Peuple sahraoui lançait son dernier grand mouvement de résistance pacifique au Sahara occidental. En effet, 20 000 hommes, femmes, enfants, vieillards créaient le «Campement de la dignité et la liberté» en installant à Gdeim Izik, à 10 km d'El Aaiun, plus de 8000 Khaima-tentes traditionnelles sahraouies, en prélude comme l'a dit Noam Chomsky de ce qui va être nommé les «Printemps arabes». Les autorités marocaines, après avoir pourtant négocié et trouvé un accord le 6 novembre 2010 pour répondre aux revendications des résistants, ordonnent aux forces de sécurité, qui depuis un mois assiégeaient le campement, son démantèlement dans la violence le 8 novembre 2018 à 5 h du matin. En effet, le Roi qui croyait avoir prouvé à la face du monde que les Sahraouis étaient Marocains après 35 ans d'occupation, n'a pas supporté cet acte ultime de résistance pacifique. Entre le 7 novembre et le 25 décembre 2010, ce sont 24 militants des Droits de l'Homme qui sont arrêtés, qu'ils aient été présents ou non dans le Campement, accusés d'avoir tué 11 agents des forces marocaines. Naâma, lui, avait déjà été arrêté la veille du démantèlement dans la ville d'El Aaiun où il était venu pour accueillir le député communiste français Jean Paul Lecoq.

Les cas de Naâma Asfari et de Claude Mangin-Asfari

En février 2013, plus de 2 ans après leur incarcération, les prisonniers après 28 mois de détention provisoire ont été condamnés à des peines allant de 20 ans à perpétuité par le tribunal militaire de Rabat sans possibilité d'Appel. C'est là que nous avons décidé avec l'ACAT-Association des Chrétiens pour l'Abolition de la torture de déposer une plainte en février 2014 devant le CAT

à Genève pour faits de torture sur Naâma et devant les tribunaux français. Cette plainte a aussitôt provoqué la convocation par la juge d'instruction de Hamouchi, Directeur de la DST de passage à Paris et a abouti à la cessation de toutes les relations judiciaires entre le Maroc et la France pendant un an. J'ai aussi porté plainte devant les tribunaux français comme victime directe de traitements inhumains et dégradants de par ma proximité avec mon mari victime de tortures. Ma plainte devant les tribunaux français a été jugée recevable puis jugée en appel, mais rejetée en cassation. Elle n'a pas abouti non plus auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme, mais il fallait essayer. En parallèle, la plainte de Naâma auprès du CAT a eu pour effet que le Maroc décide d'activer la Cour de cassation de Rabat qui, 3 ans après, une durée déraisonnable, a cassé le jugement du procès du tribunal militaire de 2013. En effet, le Maroc voulait absolument éviter d'être condamné par le CAT et a voulu lancer un signe de bonne volonté en cassant le procès le 26 juillet 2016. La décision de la Cour de cassation soulignait qu'il n'y avait pas eu de flagrant délit, pas de noms des victimes et pas d'autopsie. Ensuite en novembre le Maroc annonçait au CAT la tenue du procès en appel à partir du 26 décembre 2016. Cependant, le 15 novembre 2016, le CAT condamne pour la 1^{re} fois le Maroc pour fait de tortures contre un Sahraoui, décision assortie de trois recommandations :

Le Maroc doit ouvrir une enquête sur ces faits de torture sur Naâma et juger les tortionnaires

Le procès en Appel a duré du 26 décembre 2016 au 17 juillet 2017 soit durant 7 mois avec 9 reports pour épuiser les familles et les avocats. Nous avons accepté de participer au procès, en complémentarité des avocats de la défense sahraouis et marocains pour que nos avocats français puissent plaider l'incompétence du tribunal. En effet, selon le Droit international humanitaire de la 4^e Convention de Genève, le droit de la guerre, le procès aurait dû avoir lieu dans les Territoires occupés du Sahara occidental et, selon le droit sahraoui. De plus, la détention des prisonniers hors des territoires occupés constitue un crime de guerre. Ce procès a connu d'innombrables irrégularités et

empêchements comme par exemple le micro et la traduction coupés quand les mots «torture» ou «territoire occupé» étaient prononcés. Autre exemple, des expertises médicales ont été ordonnées au cours de ce procès, soit 6 ans après les faits, pour examiner les traces éventuelles de torture. Mais ces expertises ont faites par des médecins non formés au Protocole d'Istanbul concluaient que les traces observées ne pouvaient pas résulter de la torture. Or, les contre-expertises demandées par la défense ont conclu qu'il y avait bel et bien eu tortures ! Le degré de violence du tribunal contre les détenus, qui ont comparu durant tout le procès derrière une cage en verre les empêchant souvent de suivre correctement les audiences, a connu son paroxysme le 17 mai 2017. Ce jour-là, les avocats sahraouis et marocains de la défense ont annoncé leur retrait. En effet, les prisonniers ne voulaient plus cautionner cette mascarade et ils ne sont plus entrés dans la salle du tribunal jusqu'à la fin de leur procès deux mois plus tard. Les avocates françaises se sont vu refuser la parole pour annoncer leur retrait par le président du tribunal qui a perdu son sang froid. Toute la violence habituellement déversée contre les Sahraouis s'est alors reportée contre les avocates françaises qui ont été sorties manu militari par les gendarmes sur ordre du président du tribunal. L'une d'elle a été blessée. Cette agression a eu lieu devant le bâtonnier de Paris qui, au lieu de protéger ses concœurs, selon ses attributions, a détourné les yeux. Il faut dire qu'il était venu pour le droit des victimes ! Le Syndicat des avocats de France a dénoncé cette lâche violence. Le 17 juillet 2017, la cour d'Appel a condamné les inculpés aux mêmes peines de prison de 20 ans à perpétuité sans plus de preuves et en ayant toujours refusé de parler de torture ce qui rend caduque ce procès, des aveux obtenus sous la torture ne constituant pas des preuves, selon le droit international. En parallèle, le Maroc s'est acharné contre moi et donc contre Naâma en m'empêchant systématiquement de me rendre au Maroc à partir d'octobre 2016 façon de se venger du fait que j'avais porté plainte. J'ai essayé de me rendre au Maroc en février et mars 2017 durant le procès, mais j'ai été expulsée. Mais, ce qui est très important quand on porte plainte contre un Etat devant le CAT, c'est que l'Etat partie doit répondre par écrit au CAT sur les accusations portées. C'est ainsi que le Maroc a répondu que je ne pouvais pas entrer au Maroc car, je cite : «Mangin ne respecte pas la loi marocaine en vigueur ainsi que les constantes nationales fédératrices». Autrement dit, je n'ai pas le droit d'entrer au Maroc car je suis pour le droit à l'autodétermination du Sahara occidental, reconnu par l'ONU. C'est aussi la vraie raison pour laquelle les prisonniers de Gdeim Izik sont en prison pour des raisons politiques. Le Maroc m'accuse aussi, je le cite : «De mener des campagnes hostiles et de recevoir des financements de parties étrangères pour financer les activistes». En avril 2018, j'ai été expulsée pour la 4^e fois et cette fois, j'ai déclaré que j'entraînais en grève de la faim illimitée jusqu'à ce que je puisse retourner au Maroc. Finalement, j'ai suspendu ma grève de la faim au 30^e jour après que le MAE français se soit engagé à obtenir que je puisse retourner au Maroc à titre humanitaire. Le Maroc ne cesse pas de

me dénoncer auprès de mon gouvernement. Quand je participe à des soirées de sensibilisation en passant le film sur Naâma et les prisonniers politiques sahraouis Gdeim Izik «Dis leur que j'existe -une histoire sahraouie» ou quand je suis interviewée par exemple en Allemagne par la Deutsche Welle en septembre 2018. Finalement, c'est dans le contexte des table-rondes organisées par Horst Köhler, l'envoyé spécial du SG de l'ONU et suite à la mention de notre cas dans le Rapport du SG d'octobre 2018 que le Maroc a repris l'initiative et a organisé ma visite à la prison de Kénitra les 14 et 15 janvier 2019 sous les auspices du CNDH après 30 mois sans visite ! Durant cette visite, j'ai été suivie et harcelée en permanence par une dizaine de personnes en civil. J'ai été dénoncée auprès de mon gouvernement car j'étais allée voir Mansour El Machdoufi chargé du suivi des prisonniers et l'AMDH. J'ai été diffamée dans plusieurs articles de la presse des services marocains. J'ai alors compris que ma situation était loin d'être normalisée. Et en effet, j'ai été expulsée pour la 5^e fois lors de ma visite suivante, le 8 juillet 2019, sans que mon gouvernement ni le CNDH n'aient rien pu faire alors que je les avais sollicités. «Cette affaire est dans les mains du roi» avait répondu Bourita, le MAE marocain à son homologue français Le Drian, lorsque celui-ci le sollicitait à propos de mon droit de visite... Racu, la rapporteure sur le suivi des représailles a rencontré le 6 août dernier la Mission permanente du Maroc à ce sujet. Le cas de Naâma est dans le Rapport du CAT qui vient de sortir ce 9 septembre 2019 et Racu a déclaré que le Comité a décidé d'effectuer une visite au Maroc. Toute cette affaire pose la question du respect des décisions du CAT alors même que le Maroc reconnaît sa compétence et alors que les représailles continuent. Aujourd'hui, on est toujours dans l'attente, 2 ans après le procès en Appel, de la décision de la Cour de cassation, une durée déraisonnable !

La situation très dégradée des 18 autres membres du groupe de Gdeim Izik.

Certains des camarades de Naâma sont en danger de mort tellement leur état de santé est dégradée. C'est la raison pour laquelle Olfa Ouled leur avocate a saisi le CAT en urgence pour 3 d'entre eux sur la base des Rapports de la Fondation Sahara occidental. La 1^{re} plainte a été jugée recevable et en mai 2018 des mesures de protection provisoires ont été édictées par le CAT pour protéger son intégrité physique. Le CAT a demandé sa mise en liberté provisoire, l'accès à un docteur de son choix, l'accès à son avocat, la fin des mauvais traitements, le transfert vers les familles et la fin de l'isolement. Ces trois plaintes ont pu être montées grâce aux témoignages des familles les seules sources possibles qui alimentent aussi les Rapports de la LPPPS-Ligue pour la Protection des prisonniers Politiques Sahraouis. L'empêchement de poursuivre leurs études universitaires et je terminerais sur le scandale de l'isolement prolongé que subissent 22h sur 24, Bachir Khadda et Mohamed Haddi durant 723 jours, Abdallah Abbaha pendant 491 jours et Mohamed Bourial pendant plus de 400 jours.

Ahsene Saaid /Ag.

Iran

Téhéran dément une cyberattaque contre ses installations pétrolières

L'Iran a démenti, ce samedi, des informations, selon lesquelles ses installations pétrolières auraient fait l'objet d'une cyberattaque réussie, après que des perturbations de la connexion ont été rapportées sur les plate-formes en ligne de ce secteur.

«**C**ontrairement à ce que disent les médias occidentaux, des enquêtes menées, aujourd'hui, ont montré qu'aucune cyberattaque réussie n'a été menée sur des installations pétrolières ou d'autres infrastructures cruciales», a indiqué le bureau de cybersécurité du gouvernement, sans préciser à quelles informations il faisait référence. Samedi, NetBlocks, un groupe de défense des droits numériques, a écrit dans un tweet que «des données

montrent des perturbations intermittentes de la connexion Internet en Iran». Mais le groupe a précisé que la cause de ces perturbations était inconnue et que l'impact était limité, seules certaines «plate-formes en ligne industrielles ou du gouvernement» et certains fournisseurs d'accès étant affectés. «Des données concordent avec une cyberattaque ou un incident technique imprévu sur les réseaux touchés plutôt qu'avec une coupure intentionnelle ou un incident de ferme-

ture», selon la même source. Le ministre iranien des Télécommunications Mohammad Javad Azari Jahromi a reconnu que l'Iran avait «fait face à du cyberterrorisme -comme avec Stuxnet», en référence au fameux virus américano-israélien introduit en 2010 dans un ordinateur du complexe nucléaire iranien, entraînant des dysfonctionnements majeurs dans leur parc de centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement de l'uranium.

Grande-Bretagne

Le Brexit est un moment tragique pour l'Europe

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) prévue le 31 octobre «est un moment tragique pour l'Europe», a déclaré le président sortant de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, dans un entretien publié, ce dimanche, par le quotidien espagnol *El País*. Le chef de l'exécutif européen, qui abandonnera son poste justement le 31 octobre, fait valoir que le Brexit «va à l'encontre du sens de l'histoire et de l'esprit de (l'ancien homme d'Etat britannique Winston) Churchill qui en son temps plaida pour des Etats-Unis d'Europe».

«Je crois que nous avons encore la possibilité de parvenir à un accord» avec Londres, estime, cependant, Juncker, qualifiant de «constructive et en partie positive» sa rencontre, lundi dernier, à Luxembourg, avec le Premier ministre britannique Boris Johnson. «Je ne partage pas l'idée de ceux qui pensent que Johnson joue avec nous et avec lui-même. Je crois qu'il tente de chercher un accord acceptable aussi bien pour le Parlement britannique que pour le Parlement européen», dit-il. Juncker exprime dans cet entretien un regret : que la Commission ait «décidé de ne pas intervenir» en 2016, quand le Royaume-Uni organisa un référendum sur son appartenance à l'UE et près de 52% des votants se prononcèrent en faveur d'une sortie. Juncker évoque «une campagne de mensonges et fake news» avant ce référendum et ajoute : «A la Commission, nous avions décidé de ne pas intervenir, à la demande de David Cameron (Premier ministre du RU de 2010 à 2016, ndlr) et ça a été une grande erreur». Interrogé sur «la crise en Catalogne», Juncker se refuse à «commenter les procédures judiciaires en cours en Espagne», où la Cour suprême doit rendre sa sentence à l'issue du procès des dirigeants indépendantistes jugés pour leur rôle dans la tentative de sécession de 2017. Mais le dirigeant européen sur le départ ajoute sans ambages : «Je ne suis pas favorable à un nationalisme stupide, parce que cela ne mène nulle part». «Ce n'est pas un commentaire contre la Catalogne que je respecte comme elle est aujourd'hui, tempère-t-il aussitôt, les indépendantistes, de gauche et de droite, étant à la tête de la région du nord-est de l'Espagne aux 7,6 millions d'habitants». «L'Europe est un petit continent qui est en train de perdre de l'importance économique et démographique», plaide Juncker, «ce n'est donc pas le moment des regroupements nationalistes, mais plutôt d'unir les peuples».

Hong Kong

Affrontements pour le 16^e week-end de manifestations

La police et des manifestants se sont brièvement affrontés, ce samedi, à Hong Kong, près de la frontière chinoise, à l'occasion du seizième week-end de manifestations dans cette ex-colonie britannique. La police a eu recours au gaz lacrymogène et aux canons à eau contre des groupuscules radicaux qui ont érigé des barricades et jeté des pierres et des cocktails Molotov, dans la ville de Tuen Mun, située dans le nord-ouest de Hong Kong. De nombreux manifestants ont été interpellés au cours de ces échauffourées qui ont cependant été moins violentes qu'au cours des week-ends précédents. Le territoire semi-autonome traverse depuis juin sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à

la Chine en 1997, avec des actions et des manifestations quasi-quotidiennes pour demander des réformes démocratiques ou dénoncer une riposte policière jugée brutale par les contestataires. La journée avait débuté par un rassemblement dans la ville de Tuen Mun, avant de dégénérer, selon un scénario désormais classique.

Une poignée de militants radicaux ont arraché un drapeau chinois, qui flottait devant un bureau du gouvernement local, avant de le brûler. La police s'est alors aussitôt rendue dans un parc de la ville où des manifestants étaient rassemblés afin de procéder à une série d'arrestations. Des centaines de contestataires ont alors dressé des barricades et

démantelé des barrières de sécurité. Ils ont également jeté des objets sur les voies ferrées avoisinantes. Les affrontements entre la police et les manifestants ont tourné court dès que la police a tiré du gaz lacrymogène et des balles en caoutchouc. Samedi en début de soirée, les manifestants continuaient, cependant à jouer au jeu du chat et de la souris dans les rues. Des projets de manifestations ou de grèves pour les semaines à venir pullulent en ligne, à l'approche de deux anniversaires-clés : le 28 septembre pour marquer les 5 ans du début du «Mouvement des parapluies» de 2014 et le 1^{er} octobre pour le 70^e anniversaire de la fondation de la République de la Chine.

Palestine

Abbas s'entretient avec le prince héritier Hakon Magnus, de la Norvège sur la cause palestinienne

Le Président Mahmoud Abbas s'est entretenu, ce vendredi, à Oslo, la capitale norvégienne, avec le prince héritier, roi par intérim, Hakon Magnus, sur entre autres les derniers développements de la cause palestinienne et la récente escalade israélienne, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa. Abbas «a informé le prince héritier sur les derniers développements de la cause palestinienne à la lumière des violations israéliennes continues, notamment l'annonce de Netanyahu d'imposer la souveraineté israélienne sur la vallée du Jourdain et la partie nord de la Mer morte». Selon Wafa, le président palestinien a également évoqué «les colonies illégales» en Cisjordanie occupée. D'autre part, Abbas a dénoncé aussi la détention par Israël, des revenus fiscaux de l'Autorité palestinienne, «en violation flagrante» des Conventions internationales. Abbas a loué à l'occasion de la rencontre, le soutien de la Norvège à la cause palestinienne, invitant la Norvège et l'Union européenne (UE) à prendre une position ferme pour contraindre Israël à renoncer à ses mesures. Vendredi, le Coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au

Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a appelé, devant le Conseil de sécurité, à l'arrêt «immédiat» de l'expansion des colonies israéliennes illégales en Cisjordanie occupée et à Al Qods-Est, qui mine la perspective de création d'un Etat palestinien viable et indépendant. Mercredi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré que la solution à deux Etats au conflit israélo-palestinien était «encore possible», en dépit de la politique d'annexion et de colonisation menée par Israël. Le chef de l'ONU a dit être conscient que de «nombreuses mesures unilatérales ont été prises pour miner» la solution à deux Etats, «mais je soutiens fermement la nécessité de la préserver, en tant qu'élément essentiel, non seulement pour les Israéliens et les Palestiniens, mais également pour la région et pour le monde». Netanyahu avait annoncé son intention d'annexer la vallée du Jourdain, en Cisjordanie occupée, s'il remporte les élections législatives du 17 septembre. La vallée du Jourdain constitue environ 30% de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, et représente une région stratégique pour le futur Etat indépendant palestinien.

France

Actes de violence et de sabotage lors de la marche pour le climat

La préfecture de police de Paris a dénoncé, ce samedi, des «exactions» commises par des «individus violents» de la mouvance black bloc au début de la marche pour le climat à Paris, appelant les manifestants à s'en «désolidariser». «Du matériel urbain a été dégradé et des poubelles incendiées, avant que n'interviennent les sapeurs-pompiers. Exactions en cours par des individus violents (...). Désolidarisez-vous des groupes à risques», a tweeté la préfecture. «Dans le quartier latin étudiant, au cœur de la capitale, les militants d'extrême gauche, pour certains masqués, ont jeté des projectiles sur les

forces de l'ordre avant de s'en prendre à une agence bancaire», ont indiqué des médias. Les gendarmes ont répliqué par des tirs de gaz lacrymogène, contraignant une partie des marcheurs à rebrousser chemin, un peu avant 13h00 GMT», selon des sources sécuritaires. Les participants à la Marche pour le climat, au nombre de plusieurs milliers, répondaient à l'appel de nombreuses ONG, au lendemain d'une «grève mondiale pour le climat» historique, même si la mobilisation n'a pas été très forte en France, réunissant un peu moins de 10 000 personnes dans la capitale, selon un comptage du cabinet

Occurrence pour des médias. La journée du samedi a vu l'organisation de nombreuses autres manifestations. A Lyon (centre-est) par exemple, environ 5000 personnes se sont rassemblées dans la matinée dans le centre-ville, selon la préfecture du Rhône.

Face aux craintes de débordements, le Président Emmanuel Macron, «est mobilisé et mobilisable à chaque instant», a rappelé, ce samedi, son entourage. En début d'après-midi, 123 personnes avaient été interpellées et 174 verbalisées dans les zones où il était interdit de manifester, selon la préfecture de police.

Egypte

Déploiement massif des forces de sécurité au Caire

Les forces de sécurité égyptiennes ont été déployées, ce samedi, aux abords de la place Tahrir dans le centre du Caire, au lendemain de rares manifestations qui ont appelé au départ du Président Abdel Fattah Al Sissi, selon nombre de médias. Plusieurs centaines de manifestants sont sortis, vendredi soir, dans plusieurs villes du pays, avant d'être dispersés par les forces de sécurité, qui ont procédé à des dizaines d'arrestations, selon plusieurs sources médiatiques. Des appels à manifester, vendredi soir, avaient été lancés plus tôt sur les réseaux sociaux, émanant, notamment d'un homme

d'affaires en exil. «La police a fait usage de gaz lacrymogène et s'est déployée place Tahrir, haut-lieu de la Révolution de 2011 qui avait abouti au renversement du Président Hosni Moubarak, et où le rassemblement nocturne a été organisé», ajoutent les mêmes sources. La police a procédé, en outre, à l'arrestation de plusieurs manifestants. Au Caire, 5 arrestations ont eu lieu pendant le rassemblement organisé de nuit sur la place Tahrir, haut-lieu de la Révolution de 2011 qui avait abouti au renversement du Président Hosni Moubarak, selon des sources concordantes.

Etats-Unis

Biden et Trump relancent les hostilités sur l'affaire du lanceur d'alerte

Les deux possibles futurs rivaux à l'élection présidentielle américaine de 2020 ont repris les hostilités, ce samedi, sur une ténébreuse affaire dévoilée par un mystérieux lanceur d'alerte sur les relations des deux hommes avec l'Ukraine.

Le président républicain Donald Trump est au cœur d'une nouvelle polémique, des médias américains l'accusant d'avoir encouragé le président ukrainien Volodymyr Zelensky à enquêter sur le fils de Joe Biden, le favori démocrate pour la présidentielle américaine. Ces accusations sont issues de révélations d'un lanceur d'alerte membre des services de renseignement américains. «Tout ceci apparaît comme un énorme abus de pouvoir», a déclaré à la presse Biden, qui faisait campagne à Des Moines, dans l'Iowa (centre). «Je sais à qui j'ai affaire» a-t-il assuré, paraissant avoir du mal à contenir sa colère. «Il abuse de son pouvoir tant qu'il peut et dès qu'il sent son pouvoir menacé, il ne recule devant rien». «Mais là, il

dépasse les bornes», a conclu l'ancien vice-président américain, qui avait qualifié la veille les faits présumés de «corruption patente» et exigé «au minimum» que Donald Trump «publie immédiatement la retranscription de l'appel en question, afin que le peuple américain puisse juger par lui-même». De son côté, Trump a accusé dans une série de tweets son rival démocrate d'avoir exigé, quand il était vice-président, le renvoi d'un procureur ukrainien «qui enquêtait sur les activités de son fils». Hunter Biden, le deuxième fils de l'ancien sénateur, a travaillé pour un groupe gazier ukrainien à partir de 2014, lorsque son père était vice-président de Barack Obama. «Je n'ai jamais parlé avec mon fils de ses activités professionnelles à l'étranger», a

assuré, samedi, Biden, questionné sur les accusations de Donald Trump. «Tout le monde a enquêté sur cette affaire et tout le monde dit qu'il n'y a rien dans cette histoire». Donald Trump a publié, ce samedi, sur Twitter un montage vidéo des reportages sur cette affaire lorsqu'elle avait été évoquée dans les médias en 2015. On y voit Joe Biden confirmer être intervenu pour demander le renvoi de ce procureur, mais assurant que cela n'avait rien à voir avec son fils. Accusant les médias et les démocrates de chercher à éviter de parler de cette affaire, le milliardaire américain affirme qu'ils «ont donc fabriqué de toutes pièces une histoire sur moi et une conversation de routine parfaitement normale avec le président ukrainien».

Irak

Sept morts dans des attaques en banlieue de Baghdad

Sept personnes ont été tuées dans trois attaques dans une localité agricole au nord de Baghdad que les troupes irakiennes avaient récemment annoncé avoir débarrassé des cellules clandestines terroristes, ont indiqué, ce dimanche, des sources de sécurité. Ces attaques ont visé dans la nuit de samedi à dimanche les habitations ou les casernes de membres des forces de sécurité, notamment des unités paramilitaires tribales du Hachd Al Chaabi à Tarmiya, banlieue de la capitale irakienne. Cette localité a de longue date été un bastion des groupes extrémistes, dont le dernier en date est le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech), selon ces sources. «Des hommes armés non identifiés ont attaqué la maison d'un membre du Hachd tribal, le tuant ainsi que sa femme, son fils et sa mère», a indiqué un officier de police. Une attaque séparée à l'aube sur la maison d'un autre membre du Hachd tribal a fait un mort, a-t-il ajouté. Enfin, a-t-il poursuivi, des tirs de sniper sur une caserne de l'armée dans la nuit a fait deux morts supplémentaires dans les rangs des forces de sécurité. Durant l'été, les troupes irakiennes -armée, police et Hachd- ont ratissé pendant deux semaines la zone de Tarmiya -principalement des vergers ouverts à tous les vents et très difficiles à sécuriser. Elles ont annoncé le succès de l'opération, affirmant avoir arrêté plusieurs terroristes présumés «Daech». L'Irak s'est déclaré fin 2017 vainqueur des terroristes, mais des cellules clandestines continuent de perpétrer des attentats à travers le pays.

Jordanie

Poursuite d'une grève des enseignants du public

Une grève des enseignants du secteur public en Jordanie se poursuit, ce dimanche, pour la 3^e semaine pour protester contre le refus du gouvernement de revaloriser leur salaire de 50%, selon les médias. Lancée le 8 septembre, une semaine après la rentrée scolaire, cette grève paralyse environ 4000 écoles publiques, où sont inscrits plus d'1,4 million d'élèves jordaniens. «La grève va se poursuivre jusqu'à satisfaction de la revendication des enseignants», a déclaré, samedi soir, Noureddine Nadim, porte-parole du syndicat des enseignants. «Il n'y a pas de retour en arrière possible pour aucun professeur, ni pour le syndicat, qui représente plus de 100 000 enseignants», a-t-il indiqué. Dans une déclaration à la presse, il a ajouté que les enseignants attendaient cette revalorisation salariale depuis 5 ans. Les enseignants du secteur public demandent une hausse de 50% de leur salaire, «le plus bas parmi les fonctionnaires de l'Etat», a précisé le dirigeant syndical Nasser Al Nawasra, lors d'une manifestation d'enseignants à Amman le 5 septembre. Le gouvernement a jusqu'à présent refusé de répondre à leur demande, dont il a estimé le coût à 112 millions de dinars jordaniens (environ 150 millions de dollars) pour le budget du royaume. «Ce qui nous importe actuellement, c'est la suspension de la grève et le retour des élèves sur les bancs des écoles», a dit, samedi, la porte-parole du gouvernement, Joumana Gheimat. Gheimat a déclaré que le gouvernement était «ouvert au dialogue avec le syndicat des enseignants sur différents points», sans autres précisions. L'an dernier, la Jordanie a été touchée par des hausses des prix de produits de base qui avaient suscité durant plusieurs jours des manifestations et entraîné la démission du gouvernement. Dépourvue de ressources naturelles et dépendante d'aides étrangères, la Jordanie est confrontée à une situation économique difficile, notamment marquée par de forts taux de chômage et de pauvreté.

France

«Gilets jaunes» : Plus de 100 interpellations à Paris

Plus de cent manifestants se revendiquant «gilets jaunes» ont été interpellés, ce samedi, à Paris, quadrillée par quelque 7500 policiers déployés pour conjurer toute violence dans la capitale où se déroulent aussi une marche pour le climat et un défilé contre la réforme des retraites. À la mi-journée, 106 personnes avaient été interpellées, 43 placées en garde à vue et une centaine verbalisées dans les zones où il était interdit de manifester, selon la Préfecture de police (PP) et le parquet. Les forces de l'ordre ont pour mission d'intervenir rapidement dès que des attroupements se forment, a expliqué une source au sein de la PP. Dans le prestigieux quartier des Champs-Élysées, cible de saccages au cours de précédentes manifestations de «gilets jaunes» entrés en fronde contre la politique sociale et fiscale du gouvernement depuis 10 mois, certains commerces étaient barricadés derrière des protections en bois. La police a procédé à quelques tirs de gaz lacrymogène pour disperser des manifestants qui ont renversé poubelles et barrières, mais il n'y avait pas eu de dégra-

dation en milieu de journée, selon la préfecture. Le préfet de police a mobilisé un dispositif musclé avec 7500 membres des forces de l'ordre, des lanceurs d'eau et le retour dans les rues de véhicules blindés de la gendarmerie. Des quartiers entiers du centre de la capitale étaient quadrillés de patrouilles, des policiers en uniforme et en civil contrôlant et fouillant massivement les personnes présentes.

La compagnie XL Airways demande l'aide d'Air France

La compagnie aérienne française XL Airways, en cessation de paiement, demande l'aide d'urgence d'Air France dans un communiqué publié, ce dimanche. «La compagnie XL Airways s'apprête à être placée en redressement judiciaire, ce lundi. Alors que des solutions de sauvetage, passant, notamment par un accord entre l'actionnariat actuel et Air France, tel que d'ailleurs négocié au printemps 2018, existent et sont plus que jamais d'actualité», écrit la compagnie low-cost dans un communi-

qué. «Nous demandons la tenue d'une réunion dans les toutes prochaines heures, hier matin, entre notre actionnariat, la direction de XL Airways et Air France, sous l'égide de la puissance publique, pour mettre fin à cette situation dramatique et historique dans les meilleures conditions», poursuit la même source.

«Air France peut bouger. Le PDG du groupe, Ben Smith, en a le pouvoir. Il doit mettre XL chez Air France», déclare le PDG de la compagnie Laurent Magnin dans les colonnes du Journal du dimanche, affirmant que la compagnie pourrait devenir le «sniper du groupe Air France sur le low-cost long-courrier».

«Pour redresser la compagnie, nous avons besoin de 35 millions (d'euros)», rappelle encore Laurent Magnin. XL Airways a annoncé cette semaine sur son site Internet qu'elle suspendait toutes ses ventes de billets, à compter de jeudi, en raison de «grandes difficultés financières». Cette petite compagnie, qui emploie quelque 600 salariés, dessert principalement les Caraïbes, La Réunion et les Etats-Unis.

Campagne pour la présidentielle en Tunisie

Impasse juridique en cas de victoire de Karoui

Des appels sollicitant l'autorisation au candidat du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie), Nabil Karoui, de participer aux débats télévisés lors de la campagne électorale pour le second tour de la présidentielle tunisienne, se poursuivent alors que sa libération a été jusque-là rejetée par la justice. Le candidat Nabil Karoui a été emprisonné le 23 août, soit à la veille du début de la campagne électorale pour le premier tour de la présidentielle anticipée, du 15 septembre, sur ordre de la Cour d'inculpation pour des affaires de «blanchiment d'argent» et «évasion fiscale». Ainsi, et après des appels répétitifs de sa formation politique pour lui permettre de mener campagne, de nouvelles sollicitations émanant ces dernières 24 heures de deux hautes Instances tunisiennes souveraines réclament de garantir au candidat son droit de mener campagne au même titre que son rival, le candidat indépendant Kaies Saïed. Il s'agit de la Haute Instance indépendante pour les élections (ISIE) et de la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA).

Pour le président de l'ISIE, Nabil Baffou, le candidat emprisonné a pleinement le droit de s'adresser aux Tunisiens, afin de les informer de son programme et de ses visions en tant que candidat. «Nous avons un candidat en prison et nous devons lui fournir les conditions nécessaires à une campagne électorale équitable», a-t-il déclaré, vendredi, devant des médias, ajoutant que l'ISIE va renouveler «sa demande à la justice pour attribuer ce droit au candidat». Pour sa part, Adel Brinssi, membre de l'ISIE, a souligné que le candidat «ouvre le droit à l'animation de la campagne électorale, car dans le cas contraire, le candidat a amplement le droit de contester les résultats du second tour pour non garantie du principe de l'équité entre les deux candidats en lice», a-t-il prévenu. La Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA), a envoyé quant à elle, deux correspondances dans ce sens dont la première à la Télévision tunisienne et la seconde au ministère de la Justice.

«La HAICA avait suivi les procédures administratives et judiciaires dans sa démarche, par le biais de son avocat qui a demandé un examen urgent de ces autorisations d'interventions télévisées. La HAICA a adressé une correspondance aux autorités judiciaires pour permettre à Nabil Karoui, candidat au second tour de la présidentielle, d'accéder aux médias et de présenter son programme et sa vision sur plusieurs questions nationales», a déclaré son président, Nouri Lajmi, lors d'une conférence de presse. Le candidat Nabil Karoui a été, pour rappel, empêché de s'adresser aux Tunisiens et d'animer la campagne électorale lors du premier tour. C'est le staff dirigeant de son parti qui s'en est chargé. Le président du parti Qalb Tounes est

arrivé lors du premier tour de la présidentielle en 2^e position après le candidat indépendant Kaies Saïed, avec «15,58%».

«Impasse juridique en cas de victoire de Karoui»

La qualification du candidat Nabil Karoui au second tour crée en outre, selon des médias locaux, une «impasse juridique sans précédent» en Tunisie, suscitant tant de questions sur l'avenir du candidat dans le cas où il remporte le 2^e tour de la présidentielle dont la date exacte n'est pas encore fixée. En effet, aucun article abordant sa situation n'est prévu par la loi électorale en vigueur, laissant la voie libre à toutes les suppositions. Pour certains constitutionnalistes, à l'image de Salim El Laghemani, professeur en droit, la résolution du cas de Nabil Karoui est à rechercher dans la Constitution. Selon lui, l'élection du président du parti Qalb Tounes au 2^e tour «impose de fait sa libération». «Le président de la République jouit, selon l'article 87 de la Constitution de l'immunité durant son mandat et du report de toute condamnation à son encontre», a indiqué le professeur dans une déclaration aux médias, faisant remarquer que les poursuites judiciaires peuvent être reconduites après la fin du mandat du président. Pour le professeur, l'immunité présidentielle débute dès la proclamation des résultats officiels du scrutin.

De son côté, l'expert en droit, Farid Ben Hadja, avait indiqué au cours de la campagne électorale pour le premier tour, que la libération du candidat Karoui serait une évidence si ce dernier sort vainqueur de la présidentielle soit dans son premier ou deuxième tour.

«La victoire du Karoui aux élections signifie tout simplement que le peuple le soutient et à ce titre il doit être libéré, afin de satisfaire la volonté du peuple laquelle après tout traduit le sens même de la démocratie», a-t-il plaidé, notant que la décision de la libération de Karoui sera décidée à ce moment-là par le président intérimaire, à savoir Mohamed Nacer. L'hypothèse du report des poursuites judiciaires contre Nabil Karoui à une période ultérieure à son mandat est aussi valable, selon Beja. Ce procédé est très répandu dans les pays démocratiques, a-t-il soutenu. Pour d'autres constitutionnalistes, la libération du candidat Karoui dépend et relève des prérogatives et des compétences de la justice. «Seul le juge d'instruction en charge de l'affaire du candidat à la présidentielle anticipée, Nabil Karoui, placé en détention, est habilité juridiquement à ordonner la libération du candidat dont la situation», a indiqué Iyadh Ben Achour, constitutionnaliste dans une déclaration à l'agence tunisienne TAP.

Ahsene Saïed /Ag

Plantation de 41 millions d'arbres dès octobre prochain

Un programme national multisectoriel d'envergure

Le programme national multisectoriel de reboisement à travers la plantation de 41 millions d'arbres à travers le territoire national sera lancé à partir du début du mois d'octobre prochain et s'étalera jusqu'au mois de mars 2020, a indiqué, hier, à Alger, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari.

Intervenant à l'occasion d'une réunion de mise en place du plan de route du programme national de reboisement, regroupant les représentants de plusieurs départements ministériels et d'institutions tels que la Direction générale des forêts (DGF) et le Groupe Génie rural (GGR), le ministre a fait savoir que l'ensemble des mesures ont été mobilisées pour cette opération. Les mesures d'ordre logistique consistent en la mobilisation des pépinières à caractère public et privé, et la mise à disposition des plans, a précisé le ministre. Concernant les mesures organisationnelles, il s'agit de la mise en place d'un comité intersectoriel impliquant l'ensemble des secteurs concernés. De plus, une feuille de route de coordination entre les différents secteurs concernés a été mise en place et se déclinera au niveau local à travers des comités de pilotage sous l'égide des walis et animée par les conservateurs des forêts. Sans donner de chiffres sur le coût de l'opération, le ministre a fait savoir que les financements de ce programme proviendront des différents départements ministériels ainsi que d'autres secteurs tels que les opérateurs économiques dans un cadre solidaire. Selon Omari, l'objectif de ce programme national est de renforcer les espaces verts au niveau des villes et reboiser les zones touchées par les incendies l'été dernier au niveau des massifs forestiers. «C'est l'occasion de relancer le projet pionnier du barrage vert», a indiqué le premier responsable du secteur de l'Agriculture, relevant l'intérêt de s'appuyer sur les capacités techniques et scientifiques dont dispose l'Algérie, tout en mobilisant les moyens financiers au niveau national et international via les bailleurs de fonds internationaux. «Il s'agit également de

consolider la culture de l'écologie et de l'environnement auprès des citoyens, nécessitée, notamment par les conditions actuelles des effets néfastes du changement climatique», a-t-il estimé. Concernant la relance du projet du barrage vert, le même responsable a fait savoir que son étude de réalisation «est prête», réalisée par le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), affirmant que son département mobilise actuellement «l'ensemble des ressources pour la finalisation de la mise en place de ce programme». Pour rappel, une Commission nationale intersectorielle chargée de préparer et de suivre la grande campagne nationale de reboisement a été installée au début du mois en cours. Cette campagne, placée sous le slogan, «un arbre pour chaque citoyen», s'inscrit dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le programme de cette campagne et la coordination de cette opération sont mis en œuvre et coordonnée par la Direction générale des forêts (DGF), le Groupement d'ingénierie rurale, le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), la Direction générale de la pêche (DGP), les directions centrales du secteur de l'Agriculture, outre des représentants de secteurs de l'Intérieur, de l'Environnement, des Affaires religieuses, de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de la Jeunesse et des Sports, de la Solidarité et de la Communication, en sus d'associations de la société civile, d'experts et techniciens du domaine.

Biodiversité

L'approche participative des différents partenaires

Le chef du projet national de préservation de la biodiversité d'importance universelle et l'utilisation durable des écosystèmes des parcs culturels en Algérie a mis l'accent, dimanche à Tamanrasset, sur le renforcement de l'approche participative des différents partenaires et intervenants. «La phase actuelle du projet recommande un renforcement du processus de gestion participative des différents intervenants et partenaires, à travers des activités programmées sur les quatre sites prioritaires du projet dans la région de l'Ahaggar», a affirmé Salah Amokrane dans un point de presse animé au musée du parc culturel national de l'Ahaggar. Ces activités viennent en complément à ce projet lancé en 2014 et devant s'étaler jusqu'en 2021 et touchant dans l'Ahaggar les régions de Tissa, Tafdest, Sirkout et Imdir, et visant à accroître l'implication au projet des acteurs locaux, élus et représentants des secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et des forêts, a-t-il ajouté. Les populations de ces régions prioritaires qui recèlent un riche patrimoine matériel et immatériel, en plus d'une riche biodiversité, bénéficieront de microprojets, à l'instar de panneaux solaires, de forages et d'équipements de puits pastoraux et agricoles et de matières premières pour les besoins de l'artisanat traditionnel et ce, comme stimulation pour leur implication à la préservation de la biodiversité et de tout ce qui l'entoure. Les activités de terrain sont suggérées par les rencontres d'informations et de concertation tenues durant la période du 15 au 22 septembre courant dans la région de l'Ahaggar avec les différents partenaires, tels que les acteurs du tourisme et du mouvement associatif et les représentants des différents secteurs d'activités, les

associant dans la promotion d'un tourisme durable, en plus de renforcer le rôle des offices locaux du tourisme dans les régions de Tamanrasset et Tazrouk et d'élaborer une Charte d'éco-tourisme, selon Salah Amokrane. Des sessions de formation sont également prévues avec les parties concernées, les cadres du parc culturel national et les médias pour faire connaître la biodiversité des régions prioritaires et les voies et moyens permettant leur préservation, a-t-il soutenu. Amokrane a annoncé, en outre, le lancement prochain d'un programme pour l'authentification du savoir culturel populaire, notamment sur le patrimoine immatériel de la région devant contribuer à sa préservation. Depuis le lancement du projet national de préservation de la biodiversité d'importance universelle et l'utilisation durable des écosystèmes des parcs culturels en Algérie, plusieurs activités ont été menées directement en faveur des populations, dont la distribution de 40 kits solaires aux populations nomades et de huit pompes hydrauliques fonctionnant à l'énergie solaire, en plus de 200 têtes de bétail, 32 lots de matières premières destinées à l'artisanat traditionnel et six appareils numériques d'observation des composants de la biodiversité, a-t-on fait savoir. La première phase du projet en question a été consacrée à la consolidation des mécanismes et des moyens de gestion, du point de vue juridique et institutionnel, de la biodiversité dans les parcs culturels du Tassili et de l'Ahaggar. Le projet, qui a été élargi aux trois autres parcs culturels algériens (Atlas saharien, Tindouf et Tidikelt-Gourara-Touat), est piloté par le ministère de la Culture, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TIZI-OUZOU
CONSERVATION DES FORÊTS
NIF : 412014001015085
N° :1278 CF/SGPEP/BS/2019

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 04/CF/SGPEP/2019

La conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou relance l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales suite à une déclaration de son infructuosité, pour la réalisation des travaux d'ouverture de pistes forestières sur 15,0 Km, inscrits au titre du programme 2018.

Consistance et localisation des travaux :

Circonscription	communes	N° du lot	Volume (Km)
Tigzirt	Mizrana, Tigzirt	01	6,0
Azazga	Zekri	02	4,0
Larbaa Nath	Ait Agoucha	03	5,0
Irathen			
Total		03	15,0

Ces travaux sont adressés aux entreprises nationales ayant :

- Une qualification en travaux Publics comme activité principale ou secondaire.
- Le Bilan financier des trois dernières années visés par l'inspection des impôts, doit présenter un chiffre d'affaire égale ou supérieure à Cinq (05) million de dinars.
- Références professionnelles de l'entreprise justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par le maître d'ouvrage public pour les mêmes travaux objet du cahier des charges avec un minimum requis de (04) Km.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de la Wilaya de Tizi Ouzou, sise, Rue Lamali Ahmed. En application des dispositions de l'article 67, du décret présidentiel n° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées en Trois (03) offres :

Dossier de candidature, comprenant :

- Déclaration de candidature jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée ;
- Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée ;
- Statut de l'entreprise dotée de la personnalité moral (SARL, EURL, SNC, SPA) ;
- Références professionnelles de l'entreprise justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage public ;
- Bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts et les références bancaires ;
- Certificat de qualification et de classification en travaux publics (principale ou en secondaire) en cours de validité.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

Une offre technique, comprenant :

- Déclaration à souscrire jointe en annexe dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Cahier des charges dûment renseigné, paraphé, signé, daté et revêtu de la mention manuscrite «Lu et accepté».
- Le planning de réalisation et le délai d'exécution.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet, détaillée pour chaque lot justifiée par les copies lisibles de cartes grises pour le matériel roulant et les factures d'achat pour les autres matériels.
- Liste des moyens humains désignés pour chacun des lots justifiés par les déclarations CNAS, CACOBATPH, diplômes et certificats de travail.
- Procès verbal de visite d'impact.
- Mémoire technique : Méthodologie de travail par rapport au planning des travaux.
- Déclaration de plan de charge.

Une offre financière, comprenant :

- Lettre de soumission jointe en annexe dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Les bordereaux des prix unitaires renseignés, signés, cachetés et datés.
- Les devis quantitatifs et estimatifs renseignés, signés, cachetés et datés.
- Etats récapitulatifs par lots et Etat récapitulatif général renseignés, signés, cachetés et datés.

NB : Il n'est pas exigé aux soumissionnaires de présenter des documents certifiés conformes à l'original.

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
ADRESSE : 15, RUE LAMALI AHMED, TIZI-OUZOU
NIF : 412014001015085
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 04/CF/SGPEP/2019
TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTES FORESTIERES sur 15,0 Km
PROGRAMME 2018

Conformément à l'article n° 66 du décret n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, la durée de préparation des offres et fixée à 21 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse écrite ou au BOMOP.

Les offres doivent être déposées le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 09H45 mn. La date de l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10H00 mn.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoisson : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

3

21h15 : La communauté algérienne en Ile-de-France

Venus pour des raisons économiques, politiques ou familiales, les Algériens sont plus de 600 000 en région parisienne, principalement en Seine-Saint-Denis...



4

19h04 : Jeunesses hitlériennes...

Après le débarquement en Normandie, la 12^e Panzer division SS Hitler jugend est aux avant-postes allemands et va se battre sur plusieurs théâtres d'opérations...



19h00 : Dr House

Un hockeyeur crache du sang pendant un match. Il finit par s'effondrer. Taub s'occupe de ce patient, puis demande à être dessaisi de son cas...



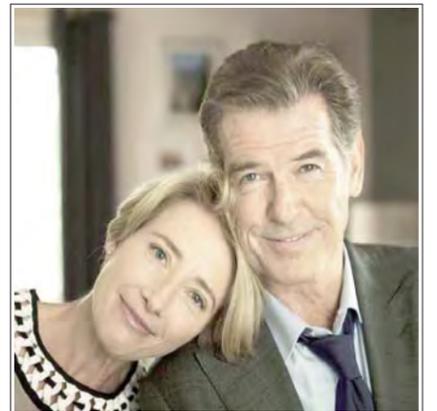
18h15 : L'argent des autres

Le fondé de pouvoir d'une puissante banque, accusé à tort d'une immense escroquerie financière, tente désespérément de sauver sa tête et sa réputation...



19h05 : Duo d'escrocs

Spolié par un trader, un retraité, son ex-femme et leurs amis se rendent en France afin de dérober un gros diamant porté par la maîtresse du financier...



19h10 : Agents presque secrets

Un ancien enfant en surpoids reprend contact avec un camarade de classe. Devenu très musclé, il prétend travailler pour la CIA et a besoin de son ami...



20h25 : Apparition

Un médecin réputé croit que son épouse, récemment décédée, tente d'entrer en contact avec lui. Aussi entreprend-il de partir à sa recherche...



19h15 : The Dark Knight Rises

Batman sort de son exil volontaire pour se mesurer à une cambrioleuse féline et à un terroriste qui a juré de semer le chaos dans la ville de Gotham...



21h15 : Deepwater

Dans le golfe du Mexique, l'équipe d'une plateforme pétrolière tente de survivre alors que 5 millions de litres de pétrole menacent d'exploser...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Judo - Grand Prix de Tachkent

Sortie précoce de Benamadi et Bouyacoub, les deux derniers Algériens en lice

Le judoka algérien, Abderrahmane Benamadi, a été éliminé, hier, du Grand Prix de Tachkent (Ouzbékistan), après sa défaite contre le Géorgien Lasha Bekauri, au 2^e tour des -90 kg.

Reversé dans la Poule «D», Benamadi a été exempté du 1^{er} tour et il avait fait son entrée en lice directement au 2^e, où il s'est fait battre finalement par le Géorgien qui a réussi à inscrire un Ippon après trois minutes et 10 secondes de combat. L'Algérie a engagé deux autres judokas dans cette compétition, à savoir, Fethi Nourine chez les -73 kg et Lyès Bouyacoub chez les -100 kg. A l'instar de Benamadi, Nourine a été exempté du premier tour dans la Poule «C» de sa catégorie de poids. Il a donc fait son entrée en lice directement au 2^e, où il a difficilement dominé l'Ouzbek Obidkhon Nomonov.

Ce combat a duré pas moins de 9 mn et 37 s, au bout desquelles l'Algérie avait fini par inscrire un Ippon, arrachant au passage sa qualification au 3^e tour, où il fût finalement éliminé par le Roumain Alexandru Raicu. Une défaite par Ippon survenue après 4 mn et 55 s de combat. De son côté, le 3^e et dernier judoka algérien engagé dans ce tournoi, Lyès Bouyacoub, a déclaré forfait sans même avoir pris part à la compétition. Il devait défier l'Américain L. A. Smith au 1^{er} tour de la Poule «C». Au total, 421 judokas (231 messieurs et 190 dames), représentant 70 pays, participent à cette compétition.



Jeux méditerranéens Oran-2021

Une nouvelle dynamique et un pas qualitatif franchi

Plus que 16 mois séparent Oran du rendez-vous sportif tant attendu qui est les Jeux méditerranéens (JM) de 2021 par lequel cette ville veut marquer les esprits au regard des moyens colossaux mobilisés pour la réussite de l'évènement. En dévoilant le logo et la mascotte de la 19^e édition, mercredi dernier, les organisateurs sont passés, désormais, à la vitesse supérieure dans la préparation du rendez-vous. Un ouf de soulagement a été même poussé, étant donné qu'un retard sensible était accusé auparavant dans cette procédure entrant dans le cadre du travail censé être réalisé par la commission de marketing et de sponsoring. Un 1^{er} «carton jaune» dans ce registre a été brandi par le président de la commission de coordination et de suivi relevant du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), le Français Bernard Amslem, lors de sa visite d'inspection sur les lieux début juillet dernier. Entre-temps, des changements notables ont été opérés au niveau de la composante du comité d'organisation local. Des changements ayant notamment touché le premier responsable de ce comité, en l'occurrence Mohamed El Morro, qui a été remplacé par l'ancienne vedette de la natation algérienne, Salim Iles. «C'est une nouvelle dynamique qui est en train d'être constatée dans la préparation des JM. Ce sang neuf qu'incarne Salim Iles est un gage de réussite supplémentaire pour les JM d'Oran», a déclaré tout heureux le président du CIJM, l'Algérien Amar Addadi, venu en personne s'enquérir de l'état

d'avancement des préparatifs de la 19^e édition et assister, mercredi passé, à la cérémonie de présentation officielle de la nouvelle identité visuelle du rendez-vous méditerranéen.

«L'élève» assuré du soutien du «maître»

La présence d'Addadi à cette cérémonie se voulait aussi une réponse aux voix qui ont véhiculé dernièrement des informations infondées au sujet d'une prétendue intention du CIJM de retirer l'organisation des prochains JM à Oran. Ce responsable s'est d'ailleurs précipité à balayer d'un revers de la main ces rumeurs en qualifiant de «calomnies» les propos que lui avait attribués une certaine presse il y a quelques semaines et par lesquels il aurait émis des réserves concernant la cadence marquant les préparatifs des JM d'Oran, tout en n'écartant pas l'éventualité de retirer l'organisation de cet évènement à la ville. Mieux, Addadi, une ancienne figure de proue de la natation algérienne, a profité de l'occasion pour rassurer son «élève» Salim Iles qu'il était prêt à lui apporter l'aide voulue pour réussir sa mission, une aide des plus souhaitées au vu de la petite expérience du successeur de Mohamed El Morro dans ce genre de missions. «En 1975, Alger était au firmament du ciel méditerranéen. 44 ans après, j'ai l'immense honneur et la lourde responsabilité de diriger l'organisation de cette importante manifestation sportive», déclarait à son tour le nouveau directeur des JM Oran-2021, en ouverture de la cérémonie.

Cependant, en dépit du sentiment de satisfaction affiché par le CIJM quant à l'avancement des préparatifs du rendez-vous méditerranéen, il n'en demeure pas moins que le chemin à parcourir reste encore long. C'est du reste ce qu'a tenu à souligner le président du CIJM lui-même, même s'il s'est montré confiant quant à l'achèvement des deux principaux équipements concernés par l'évènement, à savoir le complexe olympique et le village méditerranéen, dans les délais impartis, soit avant une année du coup d'envoi de la compétition, comme promis par les services concernés. Dans ce registre, les propos élogieux du ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, concernant la qualité du complexe olympique en cours de réalisation, s'avèrent être un autre facteur de motivation pour en finir avec ce projet qui accuse un sensible retard dans sa livraison, sachant que les travaux avaient démarré en 2008.

Rendre aux JM leur prestige

Mieux, le ministre, un ancien champion d'Afrique d'escrime, a estimé que ce nouvel acquis pour le sport algérien permettrait au pays de postuler, dans un avenir proche, à l'organisation par exemple d'un Championnat du monde d'athlétisme, vu que cette infrastructure dispose d'un stade dédié spécialement à cette discipline d'une capacité d'accueil de 4200 spectateurs, sans oublier que le stade olympique de football de 40 000 places est doté à son tour d'une

piste d'athlétisme. Mais l'heure pour le moment est à relever le défi de l'organisation des JM auxquels l'Algérie veut rendre leur «prestige» qu'ils ont perdu au cours des précédentes éditions, comme a tenu à le signaler le ministre de la Jeunesse et des Sports lui-même. La volonté des pouvoirs publics de gagner ce pari se traduit par cette énorme enveloppe financière mobilisée pour la réalisation des nouvelles infrastructures sportives et l'organisation des Jeux, et estimée par Bernaoui à 600 millions \$. Cet investissement de taille commence déjà à donner ses fruits, si l'on se réfère aux déclarations du président de la commission de suivi et de coordination du CIJM, Bernard Amslem, en marge de sa récente visite à Oran, la 3^e pour lui cette année. «Ce qu'on a vu jusque-là nous plaît bien. L'identité visuelle des JM est magnifique. Elle est dynamique, moderne et jeune. Les couleurs choisies sont belles. Depuis ma précédente visite en juillet, on sent que les choses évoluent d'une manière positive. Concernant le dossier des équipements sportifs, et même s'ils ne sont pas encore achevés, il est celui qui nous inquiète le moins, car nous avons la certitude qu'ils seront livrés l'été prochain, c'est-à-dire un an avant l'évènement, et c'est largement suffisant pour y effectuer les essais et tests d'usage», a-t-il rassuré. Un témoignage qui montre que les différentes parties intervenant dans l'organisation des JM sont sur la bonne voie et qu'Oran est bien partie pour remporter le pari.

Championnat arabe des clubs

Faute de moyens, l'ES Arzew décline l'invitation de l'UAH

L'ES Arzew a finalement décliné l'invitation parvenue de l'Union arabe de handball pour prendre part au Championnat arabe des clubs champions, prévu du 23 septembre au 3 octobre à Amman (Jordanie), pour des raisons financières, a-t-on appris dimanche de ce club évoluant en Excellence. «Nous avons frappé à toutes les portes dans l'espoir d'obtenir une aide financière à même de nous permettre de faire le déplacement à Amman, en vain. Du coup, nous n'avons pas d'autres choix que de décliner l'invitation», a déclaré le président de l'ESA, Amine Benmoussa. Le club relevant de la wilaya d'Oran nourrissait de grands espoirs pour faire sa 2^e apparition sur le plan international, après avoir participé en février 2018 au championnat arabe des clubs champions, déroulé à Sfax (Tunisie) en tant qu'invité également, a regretté le même responsable. La formation de la ville pétrochimique devait aussi accueillir le Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupe en mars passé, mais cette édition a été reportée à une date ultérieure, rappelle-t-on. L'absence de l'ESA du rendez-vous jordanien reflète, selon son président, la situation financière très difficile que connaît cette formation qui s'est illustrée la saison passée par des résultats probants au niveau des catégories jeunes. «Les subventions allouées par les autorités locales sont très modestes et ne nous permettent pas de prendre en charge les 250 athlètes affiliés à notre

club, toutes catégories confondues. Nous sommes en train de solliciter des entreprises implantées dans notre ville, réputée pour être une zone industrielle, mais toutes nos démarches dans ce registre se sont avérées infructueuses», a regretté Amine Benmoussa, qui tire la sonnette d'alarme, craignant au passage le pire pour son équipe première lors du prochain championnat, dont le coup d'envoi sera donné dans quelques semaines. «Nous aurons à faire de longs déplacements. Et nous risquons tout simplement de ne pas parvenir à les financer, ce qui nous conduirait à déclarer forfait», a-t-il prévenu. Ce sont d'ailleurs ces mêmes problèmes financiers qui ont failli envoyer l'ESA au purgatoire la saison passée, puisque cette formation a réussi à préserver sa place parmi l'élite grâce à un meilleur goal-average seulement. «Notre club, qui a organisé jusque-là pas moins de 5 tournois internationaux, a gravi plusieurs échelons en 10 années d'existence. Il ne mérite pas un tel sort, surtout que nous sommes devenus un modèle en matière de formation. Ne serait-ce que pour cela, les autorités concernées devraient nous prêter une attention particulière», a souhaité le même responsable. A souligner qu'en l'absence de l'ESA du Championnat arabe, c'est le Groupement sportif des pétroliers (GSP) qui sera le seul représentant de l'Algérie dans cette compétition à laquelle prennent part 8 clubs.

Championnat d'Afrique de volley assis - 1/2 finales

L'Algérie battue par le Rwanda (3-1)

La sélection algérienne de volley assis (handisport) a été éliminée en demi-finales du Championnat d'Afrique de la discipline, après sa défaite devant le pays organisateur, le Rwanda, ce samedi, à Kigali, 3-1 (19-25, 25-19, 25-19, 25-15). Les Algériens s'étaient qualifiés pour le dernier carré de la compétition après avoir terminé 2^{es} du groupe B avec 3 points d'une victoire devant l'Afrique du Sud (3-0) et une défaite face au leader égyptien sur le même score. L'autre demi-finale oppose les «Pharaons» d'Egypte, favoris pour le sacre, au Kenya. Le vaincu affrontera l'Algérie lors de la «petite» finale pour la médaille de bronze.

Championnats d'Afrique d'athlétisme des sourds-muets

L'Algérie termine 5^e

L'Algérie a terminé à la 5^e place au classement des 1^{ers} Championnats d'Afrique d'athlétisme des sourds-muets qui ont pris fin, hier, à Nairobi (Kenya), avec un total de 4 médailles (1 or, 1 argent, 2 bronze). L'athlète Mohamed Naceur s'est particulièrement distingué durant la compétition en étant impliqué dans les 4 médailles de l'Algérie, dont l'or du 110 m haies. Le classement a été survolé par le Kenya (20 or, 16 argent, 18 bronze), devant le Nigeria (2, 5, 1), l'Ethiopie (2, 3, 2) et Maurice (1, 2, 1). La compétition, à laquelle ont pris part 12 pays au stade Kazarani de Nairobi, a été organisée par la Confédération africaine des sports des sourds (CADS), présidée par l'Algérien Mohamed Madoun. Etaient présents le Kenya, l'Algérie, le Botswana, le Cameroun, le Ghana, le Nigeria, l'Ethiopie, Maurice, la Libye, le Mozambique, l'Ouganda et Zanzibar.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES – ALGER EST

BP 78 - BAB EZZOUAR - 16110 - ALGER

AVIS DE RECRUTEMENT

Désignation de postes	Nombre de postes	Mode de recrutement	Conditions de recrutement
Intendant Universitaire	03	concours sur épreuves	Diplôme de Master ou diplôme reconnu équivalent dans les spécialités suivantes : sciences économiques, sciences financières, gestion financière et comptable
Comptable administratif principal	01	concours sur épreuves	Diplôme de technicien supérieur Dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent

Constitution du Dossier

- * formulaire d'inscription pour participer en concours sur épreuve
- * Demande manuscrite
- * Extrait du casier judiciaire
- * 02 photos
- * Photocopie de diplôme
- * 01 certificats médical (médecine générale)
- * photocopie de la carte d'identité nationale .

• **N.B :** le dossier doit être complet et parvenir à l'adresse suivante :

M^r le directeur des oeuvres universitaires – Alger Est

LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSES DANS UN DELAIS DE 15 JOURS TRAVAILLE A COMPTER DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS DANS LA PRESSE.

CHAN

Une compétition vraiment intéressante pour nous ?

L'équipe nationale A s'est contentée d'un nul vierge, samedi soir, à Blida, face à son homologue marocaine. Dans un match comptant pour la qualification au CHAN 2020 prévu au Cameroun, les locaux n'ont pas pu vraiment imposer leur rythme face à des Marocains tenants du titre, expérimentés et bien en place.

Un résultat somme tout logique pour une équipe composée, il faut le rappeler de joueurs qui ont évolué ensemble pour la première fois à l'occasion de cette empoignée. Le groupe a été en effet formé récemment et dans la précipitation pour ce rendez-vous. Le coach Ludovic Batelli, a hérité d'un cadeau empoisonné, il faut le dire, suite au désistement surprise de Djamel Belmadi qui a renoncé à diriger cette équipe pour des raisons que l'on ignore. Peut-être parce que l'EN des locaux a connu une véritable saignée dernièrement suite au départ vers l'étranger de plusieurs de ses cadres comme Mustapha Zeghba, Abdelkader Bedrane, Ilyes Chetti, Abderaouf Benguit, Réda Helaimia, Zakaria Naidji, Abderahmane Meziane, Hichem Boudaoui ou encore Haithem Loucif. Excusez du peu ! Il fallait la recomposer avec de nouveaux éléments issus du championnat dans un laps de temps très court. Malgré ces aléas, l'entraîneur est satisfait de son rendement. «C'est notre premier match ensemble. C'était une rencontre solide et dure sur le plan athlétique. Je suis content des joueurs qui ont répondu présents. C'est important de ne pas prendre de but

dans ce genre de confrontations. Je regrette les deux situations de la première mi-temps. En deuxième mi-temps, c'était plus tactique et fermé. Les deux équipes ont bien défendu et il y a eu très peu d'occasions de scorer», a-t-il analysé à la fin de la partie. Il est vrai que le fait de ne pas avoir encaissé de but permet à l'équipe nationale de conserver toutes ses chances lors de la manche retour programmée au Maroc pour le 18 octobre prochain. «Si on veut aller au CHAN, il va falloir arracher la qualification au Maroc. Ce ne sera pas une partie de plaisir. Je vais revoir ce match aller et bien l'analyser. Il faudra trouver deux profils différents sur le plan offensif pour le match retour», a ajouté Batelli. Mais la qualification au CHAN en vaut-il vraiment la chandelle ? Certains spécialistes et observateurs s'interrogent sur l'opportunité d'une telle compétition surtout si la date du déroulement de la phase finale est maintenue au mois de janvier 2020. Ce qui aura pour conséquences de perturber grandement le calendrier du championnat local. Les Egyptiens se sont d'ailleurs démarqués par rapport au CHAN en décidant de ne pas participer aux éliminatoires. Ils ont



préférés donner la priorité à leur championnat. Ce qui est à leur honneur. Les autres nations continentales en revanche sont obnubilées par ce genre de compétition qui finalement n'apporte pas grand-chose sur le plan

footballistique, ni sur le plan de la notoriété et du prestige. Le CHAN est à sa sixième édition et il n'arrive toujours pas à décoller. Il reste que si la CAF décide de décaler le tournoi des mois janvier-février aux mois juin-juillet, comme elle l'a fait avec

la CAN, il sera probablement peut-être plus intéressant et surtout plus rentable. Une hypothèse à ne pas écarter. C'est du moins ce qui se murmure dans les coulisses de la CAF.

Ali Nezlioui

FIFA Football Awards Zetchi assistera lundi à la cérémonie prévue à Milan

Le président de la fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi se rendra, ce lundi, à Milan, en Italie, pour assister à la cérémonie des The Best FIFA Football Awards lors d'une grande soirée de gala au Teatro alla Scala de la capitale lombarde, l'un des hauts lieux de la culture mondiale, a indiqué, ce samedi, l'instance fédérale sur son site officiel. Pour rappel, dans la catégorie des entraîneurs, le sélectionneur national Djamel Belmadi a figuré dans le top 10 des meilleurs coaches dans le monde, nommés pour l'année 2019, et ce suite au sacre de l'Algérie à la CAN 2019 en Egypte. Trois finalistes ont été désignés dans huit des onze catégories des The Best FIFA Football Awards, parmi lesquels on citera :

The Best joueur FIFA :

- 1- Cristiano Ronaldo, Portugal (Juventus)
- 2- Lionel Messi, Argentine (FC Barcelone)
- 3- Virgil Van Dijk, Pays-Bas (FC Liverpool)

The Best joueuse FIFA :

- 1- Lucy Bronze, Angleterre.
- 2- Alex Morgan, Etats-Unis
- 3- Megan Rapinoe, Etats-Unis

The Best entraîneur FIFA :

- 1- Pep Guardiola, Espagne (Manchester City FC)
- 2- Jürgen Klopp, Allemagne (FC Liverpool)
- 3- Mauricio Pochettino, Argentine (Tottenham Hotspur FC)

The Best entraîneur (F) FIFA :

- 1- Jill Ellis, Etats-Unis
 - 2- Phil Neville, Angleterre
 - 3- Sarina Wiegman, Pays-Bas
- D'autres prix sont prévus, comme celui de meilleur gardien et de meilleure gardienne de but, le Prix des supporters et le Prix Puskas.

Sa prestation n'est pas passée inaperçue Mahrez a tout fait face à Watford

Manchester City a complètement fait exploser Watford FC pour le compte de la 6e journée de la Premier League. Un cinglant 8 à 0, qui intervient après une humiliante défaite face au nouveau promu, Norwich City, la semaine dernière (2-3). A la faveur de cette victoire, les Sky Bleus renouent avec la victoire en championnat et reviennent à deux points du leader, Liverpool, en danger cet après-midi face à Stamford Bridge face Chelsea. Les hommes de Guardiola ont déroulé, en moins de 20 mn ils menaient déjà par 5 buts à zéro. Riyad Mahrez, l'international algérien, a étroitement contribué à cette déferlante en inscrivant un but à la 15e minute et en provoquant un penalty transformé par Agüero. David Silva, Bernardo Silva puis Otamendi ont permis aux Citizens de rentrer dans les vestiaires avec 5 buts d'avance. Après la pause, les hommes de Guardiola ont ajouté trois autres buts, signés Bernardo Silva, qui a réussi son premier triplé en Premier League, et Kévin De Bruyne qui a été idéalement décalé par l'Algérien Mahrez.

Mahrez et Bernardo Silva peuvent jouer ensemble

Contrairement à ce que pensaient certains, Pep Guardiola a finalement mis Raheem Sterling sur le banc des remplaçants à l'occasion



de la réception de Watford pour le compte de la 6e journée de Premier League. Cela a permis à Mahrez d'être titularisé en compagnie du duo offensif Agüero et Bernardo Silva. Un trio de l'attaque inédit puisque Bernardo Silva, Agüero et Mahrez ont joué ensemble pour la première fois. Ainsi, le Portugais et l'Algérien pouvaient évoluer ensemble et faire mal aux défenses adverses. Mahrez, buteur, provocateur et passeur, Bernardo Silva auteur d'un triplé et Agüero buteur sur penalty, Pep Guardiola ne pouvait pas demander plus à

son trio d'attaque. D'ailleurs, les trois joueurs ont participé à l'intégralité de la rencontre et les remplacements effectués par l'entraîneur catalan des Mancuniens ont concerné la défense puisque Bernard Mendy, Otamendi et Walker ont cédé leur place, alors que Sterling et Jésus n'ont pas été alignés.

2 buts en 4 jours

Riyad Mahrez semble plus évoluer à l'aise. Il a réalisé une prestation de tout 1er ordre. Après son 1er but de la saison dans la prestigieuse

compétition, la Champions League mercredi dernier, l'Algérien a inscrit sa première réalisation en championnat. Il a offert presque un copier-coller du but face au Nigeria en demi-finales de la CAN-2019. Avant ce but, il a provoqué un penalty à la 7e minute, obligeant le gardien de but adverse à la faute. Sergio Agüero s'est chargé de le transformer. Et ce n'est pas tout puisqu'à dix minutes de la fin du match, Mahrez a idéalement décalé De Bruyne, auteur d'un splendide but pour le 8 à 0. Il a également touché la transversale sur un tir qui aurait pu lui permettre de réussir un doublé.

Whoscored lui a attribué un 10/10

La prestation de Mahrez n'est pas passée inaperçue puisque le site spécialisé, whoscored.com, lui a attribué une note complète. Ce sont trois joueurs qui ont reçu la note de 10/10, à savoir Mahrez, De Bruyne et Bernardo Silva. Auteur d'un très bon match, l'Algérien a provoqué un penalty, a touché la transversale, a marqué un coup franc, a passé à De Bruyne et il a cadré 2 fois sur 4 tirs où seul Bernardo Silva a fait mieux en cadrant 4 tirs. Il faut dire que Mahrez a énormément pesé sur la victoire de Manchester City face à Watford et Guardiola aura du mal à trouver une excuse s'il le laisse sur le banc lors des prochaines journées.

Football - Ligue 1

Choc JS Kabylie-CR Belouizdad à l'affiche

Le choc JS Kabylie-CR Belouizdad, prévu, mardi, à Tizi-Ouzou, constitue l'affiche de la 5^e journée du championnat de Ligue 1 de football dont un match avancé, joué le 15 septembre, a vu le MC Alger battre en déplacement le MC Oran (3-2).

Kabyles et Belouizdadis en découdront dans ce choc de la journée tout en ayant l'esprit à la manche retour du 2^e tour des compétitions africaines interclubs, la Ligue des champions pour les 1^{ers} et la Coupe de la Confédération pour les seconds, prévue le week-end prochain. La 5^e journée commence toutefois, lundi, avec le déroulement d'un seul match, NA Hussein Dey-ES Sétif, prévu au stade Bologhine à partir de 17h. Les Nahdistes, toujours en quête de leur 1^{er} victoire en championnat, tenteront d'atteindre cet objectif, en accueillant une équipe sétifienne qui a certes mal débuté la saison, mais qui reste sur un joli succès 3-0 face au NC Magra lors de la 4^e journée. Ce dernier, nouveau promu en Ligue 1, essaiera, mardi, au stade du 8-Mai-1945 de Sétif de se racheter de la défaite enregistrée contre l'ESS. Il doit pour cela s'imposer, dans un match prévu à huis clos, contre une équipe du CS Constantine mal en point. Le CSC n'a

récolté, en effet, que 2 points en 4 matches disputés et vient d'être éliminé précocement de la Coupe arabe par les Bahreïnais d'Al Muharraq. Deux autres équipes mal classées, le Paradou AC et l'ASO Chlef, en découdront, mardi, à Bologhine, avec l'objectif de se relancer dans la compétition. Le Paradou, qui a terminé à la 3^e place la saison dernière, est actuellement lanterne rouge avec zéro point en 3 matches joués. Paradoxalement, cette formation a le vent en poupe en Coupe de la Confédération, en témoigne sa victoire (3-1), dimanche dernier, face aux Tunisiens du CS Sfax. L'équipe de Chlef, avant-dernière au classement avec un seul point au compteur en 3 matches joués, tentera, elle, de revenir sur un résultat positif du stade Omar-Hamadi d'Alger. A Bordj Bou-Arréridj, le CABBA accueillera l'AS Aïn-M'lila dans un match qui s'annonce très disputé entre deux formations qui restent sur des nuls. Le CABBA avait accroché, en effet, le CSC chez lui (2-2) lors de la précédente



journée. L'ASAM, par contre, avait été tenu en échec à domicile par la JS Saoura (0-0) en match de mise à jour de la 2^e journée, disputé, lundi dernier. L'US Biskra, équipe du milieu de tableau, accueillera, de son

côté, l'USM Bel-Abbès et tentera de mettre à profit les déboires de la formation de la Mekerra, 14^e au classement, pour s'imposer. La 5^e journée de la Ligue 1 sera tronquée du match USM Alger-JS Saoura

qui se jouera ultérieurement. La JSS affronte, en effet, lundi à Béchar, Al Shabab d'Arabie saoudite en 16^{es} de finale aller de la Coupe arabe.

Football - Ligue 2
Résultats complets et classement

Le WA Tlemcen a dominé l'ASM Oran (2-0, mi-temps 2-0) dans le grand derby de l'Ouest, disputé samedi soir, au stade Akid Lotfi de Tlemcen, en clôture de la 5^e journée de la Ligue 2 algérienne de football. Zakaria Benchérifa et El Kouari Touil sont les artisans de ce précieux succès, étant les auteurs des deux buts de la rencontre, respectivement aux 11' et 45'+4. Grâce à cette victoire, les Zianides se hissent sur la 2^e marche du podium, qu'ils partagent ex aequo avec le RC Relizane, avec 10 points pour chaque club, soit à deux longueurs de l'actuel leader, l'Olympique de Médéa, alors que l'ASM Oran reste scotché à la 7^e place du classement général, avec 8 unités au compteur.

Résultats complets :

OM Arzew-USM El Harrach 2-1
RC Relizane-MO Béjaïa 1-0
RC Arbaâ-AS Khroub -3
Olympique de Médéa-DRB Tadjanet 2-0
Amel Bou Saâda-MC Saïda 0-0
JSM Béjaïa-JSM Skikda 1-2
MC El Eulma-USM Annaba 0-0
WA Tlemcen-ASM Oran 2-0

Classement :	Pts	j
1- Olympique de Médéa	125	
2- RC Relizane	105	
- WA Tlemcen	105	
4- RC Arbaâ	95	
- DRB Tadjanet	95	
- AS Khroub	95	
7- ASM Oran	85	
- JSM Skikda	85	
9- MO Béjaïa	65	
- MC Saïda	65	
- OM Arzew	65	
12- MC El Eulma	55	
13- USM Annaba	45	
14- A. Bou Saâda	35	
15- JSM Béjaïa	25	
16- USM Harrach	15	

Coupe arabe - 16^{es} de finale - JSS-Al Shabab et MCA-Dhofar
Bien négocier la manche aller

La JS Saoura et le MC Alger tenteront de bien négocier la manche aller des 16^{es} de finale de la Coupe arabe des clubs de football, lorsqu'ils accueilleront respectivement les Saoudiens d'Al-Shabab et les Omanais de Dhofar. Les gars de la Saoura ouvriront le bal lundi (20h), à l'occasion de la venue des partenaires du défenseur international algérien et champion d'Afrique Djamel-Eddine Benlameri au stade du 20-Août-1955 à Béchar. Brillamment qualifiés aux 16^{es} de finale, les coéquipiers du capitaine Nacereddine Khoualed tâcheront de continuer sur la bonne dynamique qui leur a permis de sortir indemnes du tournoi préliminaire arabe disputé à Casablanca (Maroc) et au cours duquel ils ont battu les Comoriens de Fomboni FC (5-0), les Djiboutiens de Télécom (1-0) et les Tunisiens du CA Bizertin (1-0). «C'est un rendez-vous historique pour nous qu'on jouera à Béchar. C'est une occasion à ne pas rater, sur notre terrain et devant notre public qu'on attend en nombre au stade», a déclaré l'attaquant Sid-ali Yahia-

Chérif. La mission ne sera pas de tout repos cependant pour les hommes du nouvel entraîneur Lyamine Bougherara face à un adversaire rompu aux compétitions arabes et asiatiques et qui occupe actuellement la 4^e place de son championnat après 4 journées, conjointement avec Al Ettifaq et Al Wehda (6 points), derrière le trio Al Hilal-Al Adalh-Al Nasr (7 pts). Les Saoudiens, arrivés dans la nuit de vendredi à samedi à Béchar, ont en effet fait le déplacement avec l'objectif de marquer à l'extérieur et prendre option avant la manche retour, prévue le 1^{er} octobre prochain. Si la JSS dispute la Coupe arabe des clubs pour la 1^{er} fois de son histoire, ce n'est pas le cas du MC Alger qui retrouve cette compétition dans sa nouvelle formule pour la 2^e saison de suite, après son élimination en quarts de finale lors de la précédente édition par les Soudanais d'El Merrikh. Au stade du 5-Juillet à Alger, le MCA tentera donc mardi (20h30) de partir du bon pied face à une équipe omanaise de Dhofar inconnue au bataillon mais qui vient de remporter la

Supercoupe de son pays. Le «Doyen», qui mise beaucoup sur cette lucrative compétition pour aller le plus loin possible et renflouer ses caisses, espère s'imposer avec une marge sécurisante avant le match retour prévu le 30 septembre et qui précédera de quelques jours le «big» derby algérois face à l'USMA. «Cette Coupe arabe nous intéresse beaucoup, c'est un objectif. On n'a jamais remporté cette compétition qu'on a disputée à plusieurs reprises. C'est un motif supplémentaire pour se donner à fond sur le terrain et pourquoi pas aller en finale», a dit le directeur général sportif du MCA, Fouad Sakhri. L'entraîneur Bernard Casoni a mis l'accent durant les dernières séances d'entraînement sur le volet psychologique et le travail défensif, notamment après les lacunes relevées lors de la dernière victoire en championnat chez le MC Oran (3-2). La JSS et le MCA sont les deux derniers représentants algériens dans cette Coupe arabe après l'élimination du CS Constantine en 16^{es} de finale par les Bahreïnais d'Al Muharraq (3-1, 0-2).

Ligue 2

L'Olympique de Médéa seule aux commandes, l'USMH coule

L'Olympique de Médéa, vainqueur du DRB Tadjanet (2-0) samedi dans le choc de la 5^e journée de Ligue 2 de football, s'est emparée de la tête du classement, profitant au passage de la défaite surprise de l'ancien co-leader le RC Arbaâ sur son terrain face à l'AS Khroub (1-3), tandis qu'en bas de tableau, l'USM El Harrach continue de manger son pain noir. Deux réalisations de son artiller El Ghomari (1 but par mi-temps) ont permis à l'OM de signer une quatrième victoire de la saison contre une seule défaite et de prendre seule la 1^{re} place avec deux longueurs d'avance sur son nouveau dauphin, le RC Relizane qui s'est imposé sur le fil contre le MO Béjaïa grâce à un but de l'expérimenté Mohamed Derrag à 5 mn de l'épilogue. Le RC Arbaâ et le DRB Tadjanet sont incontestablement les grands perdants de cette 5^e journée puisqu'ils reculent à la 3^e

place après leur défaite, à trois longueurs du leader, rejoints au classement par l'AS Khroub, grand bénéficiaire après sa victoire en déplacement. Le RCA, qui restait sur une défaite à l'extérieur lors de la précédente journée, a été piégé à domicile par l'ASK. Menés sur 1 but de Saïdani (28'), les hommes de Rachid Bouarata ont réussi à renverser leur adversaire en 2^e période grâce à Kabri, Attia et Remmache. Avec cette victoire, l'ASK rejoint son adversaire du jour à la 3^e place ainsi que le DRBT qui est revenu bredouille de son déplacement à Médéa. La journée a été également marquée par la précieuse victoire de la JSM Skikda qui est allée s'imposer contre la JSM Béjaïa, où rien ne va plus, sur le score de 2-1. Betrouni et Hamidi sont les artisans de cette victoire, synonyme d'une 6^e place provisoire avec l'ASM Oran qui affronte en ce moment le WA Tlemcen. De son côté, le MC Saïda

a ramené 1 point de son déplacement à M'Sila face à l'Amel Boussaâda qui n'arrive toujours pas à remporter son 1^{er} succès de la saison. Le MCS occupe la 9^e place avec 6 points en compagnie du MOB, mal en point en ce début de saison, et l'OM Arzew. Dans le bas du classement, les journées se suivent et se ressemblent pour la lanterne rouge l'USM El Harrach qui a essuyé sa 4^e défaite en 5 rencontres et reste scotché à la dernière place avec un seul point. Hicham Benmghit, auteur d'un doublé (24' et 83' sur penalty), a donné les 3 points de la victoire au promu qui signe à cette occasion son 2^e succès de la saison et remonte à la 9^e position avec 6 points. La JSMB, qui vient d'engager son ancien entraîneur Moez Bouakaz, s'est inclinée pour la 3^e fois de la saison, cette fois-ci face à la JSMS et occupe l'avant-dernière place avec deux unités au compteur.



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Ghardaia
	18°/27°	18°/27°	16°/30°	26°/46°	24°/42°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:03	12:41	16:07	18:48	20:08

Salon international des produits agroalimentaires «World Food Moscow»

L'Algérie invitée d'honneur

L'Algérie a été choisie pour être l'invitée d'honneur du Salon international des produits agroalimentaires «World Food Moscow», prévu du 24 au 27 septembre courant dans la capitale russe, a indiqué, hier, le ministère du Commerce dans un communiqué.

A cet effet, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, conduira la délégation algérienne à cette manifestation économique, conformément au programme de participation officielle de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger, selon la même source. Cette participation rentre dans le cadre de la nouvelle dynamique de promotion des exportations hors hydrocarbures et vise, également, à rehausser l'image des produits algériens à l'international dans les manifestations économiques de grande envergure, a précisé le communiqué. Le pavillon algérien d'une superficie de 600 m²,

abritera la participation de quarante entreprises de différentes filières, entre autres, l'huile d'olive, les boissons, les pâtes alimentaires, les dattes, les conserves, les fruits et légumes, ainsi que les produits du terroir. Pour une meilleure animation du pavillon national, un chef de cuisine présentera l'art culinaire algérien moyennant un menu journalier varié, fait à base d'ingrédients exposés. Un Forum «rencontres affaires» sera aussi organisé par la Chambre algérienne de Commerce et d'industrie (CACI) au niveau du stand national.

Abdallah M.



Faisant suite aux rumeurs relatées par certains médias L'ANIE dément avoir élu domicile au niveau du palais du Gouvernement

L'Autorité nationale indépendance des élections (ANIE) a démenti, ce samedi, des informations de presse prétendant qu'elle avait élu domicile provisoirement pour ses premières réunions au niveau du palais du Gouvernement. L'Autorité apporte un démenti formel à cette assertion et précise quelle n'a jamais occupé un quelconque espace du siège du Gouvernement pour quelque période que ce soit et que son siège est au palais des Nations.

Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a procédé le 14 septembre courant à la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections. Cette Autorité permanente et indépendante, jouit du statut de personne morale et de l'indépendance administrative et financière. Elle a pour missions de «concrétiser et approfondir la démocratie constitutionnelle et promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et

démocratique au pouvoir». Son siège se situera à Alger avec des antennes au niveau local et auprès de la communauté nationale à l'étranger. Elle veillera «à la préparation, à l'organisation, à la gestion, à la supervision et à la surveillance des élections». En matière de surveillance des élections, l'Autorité veille à garantir «la transparence et la régularité» du scrutin lors des étapes de sa préparation et de son organisation.

Aéroport international de Dubaï Brève interruption des vols en raison d'une «activité suspecte de drone»

Les vols à l'arrivée de l'aéroport international de Dubaï ont été brièvement interrompus, hier, en raison d'une «activité suspecte de drone», ont rapporté des médias, citant un porte-parole de l'aéroport. L'interruption a duré «de 12h36 à 12h51 (8h36 à 8h51 GMT) en raison d'une activité suspecte de drone ayant entraîné le détournement de deux vols», a précisé le porte-parole, cité par l'AFP. «La sécurité est notre priorité absolue et Dubaï Airports travaille en étroite collaboration avec les autorités et les services partenaires pour assurer un fonctionnement normal et minimiser les inconvénients pour nos clients», a ajouté le porte-parole. L'aéroport international de Dubaï, le premier au monde en termes de fréquentation des passagers internationaux, a déjà connu par le passé des perturbations de vols pour des raisons similaires. Février dernier, des drones ont été soupçonnés d'avoir causé une brève perturbation du trafic aérien. En 2016, l'aéroport de Dubaï avait fermé à trois reprises en raison de la présence de drones de loisir utilisés à proximité. Les drones sont à l'origine d'un nombre croissant de perturbations du trafic aérien à travers le monde.

Lutte antiterroriste Découverte d'une cache d'armes et de munitions à Tamanrasset

Une cache d'armes et de munitions a été découverte, ce samedi, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) près des frontières sud à Tamanrasset, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, ce samedi, lors d'une opération de recherche et de fouille menée près des frontières sud à Tamanrasset - 6^e Région militaire, une cache d'armes et de

munitions», précise la même source. Cette cache contenait «une mitrailleuse lourde de calibre 14,5 mm, une mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm, deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, une roquette pour RPG-7, 10 grenades antichars FLG, 2 fusées de calibre 82 mm, ainsi que 265 balles de différents calibres». «Ces opérations réalisées sur le terrain témoignent du haut degré de vigilance et de l'efficacité des unités de l'ANP en charge de la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des frontières», souligne le communiqué.

A la demande des avocats de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit «El Boucher» La cour d'Alger reporte le procès au 6 octobre prochain

La cour d'Alger a décidé, hier, le report, pour la 2^e fois consécutive, du procès en appel de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit «El Boucher», principal accusé dans l'affaire des conservateurs fonciers, au 6 octobre prochain, un report qui intervient à la demande des avocats du prévenu, a-t-on appris auprès de la défense. Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait requis une peine de 10 ans d'emprisonnement ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre de Kamel Chikhi, avec l'interdiction, pendant 5 ans, de conclure des marchés publics,

outre le versement de 10 millions de dinars au Trésor public en tant que partie civile. Des peines allant de quatre à huit ans de prison ont été prononcées à l'encontre des autres accusés dans la même affaire, tandis que l'un des accusés a été acquitté. Par ailleurs, le tribunal a requis la saisie des biens immobiliers de certains accusés et des membres de leurs familles, et des amendes de 500.000 DA. Le procureur de la République près du même tribunal avait requis une peine de dix années d'emprisonnement assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre du principal accusé Kamel Chikhi pour «incitation à l'abus de

pouvoir et octroi de pots-de-vin à des fonctionnaires des services de l'urbanisme d'Alger en contrepartie d'indus services». En outre, le ministère public a requis la saisie de tous les avoirs issus du crime avec des peines allant de deux à dix ans de prison et des amendes allant de 50.000 DA à 1.000.000 DA à l'encontre des 12 autres détenus poursuivis pour «abus de pouvoir et de fonction et acceptation de pots-de-vin et de cadeaux de l'accusé principal «El Boucher» en contrepartie de facilitations administratives pour la réalisation de ses projets immobiliers».

Moussa O.

Le tribunal de Sétif reporte le verdict

L'ancien président de l'ESS, Hassan Hammar maintenu en détention provisoire

Le tribunal et la cour de justice de Sétif ont reporté, hier, au 6 octobre prochain leur verdict dans les deux procès de l'ancien président de l'Entente de Sétif (ESS), Hassan Hammar. L'avocat de Hammar, M^e Ahmed Chelli, a indiqué que la chambre pénale du tribunal de Sétif a opté pour le report du prononcé à l'encontre de son client, placé en détention provisoire depuis juillet dernier, soulignant que la décision de reporter ce verdict à une audience

spéciale intervient suite à l'apparition de nouveaux témoins et victimes dans l'affaire de la coopérative immobilière «Oum El Hayat» dans laquelle est poursuivi Hammar. L'ancien président de l'ESS Sétif est poursuivi dans cette affaire pour «faux et usage de faux et abus de confiance», rappelle-t-on. De son côté, M^e Fayçal Henchour avocat de quelques victimes a affirmé que la chambre pénale de la cour de justice de Sétif a reporté le verdict du 2^e procès en

appel de Hammar condamné en novembre 2017 par contumace dans une autre affaire concernant la même coopérative à 5 ans de prison ferme. «La cour de justice de Sétif a reporté son verdict du fait que Hassan comparait le jour même au tribunal de Sétif», a-t-il expliqué. L'ancien président de l'ESS est poursuivi pour «escroquerie dans l'affaire de la coopérative immobilière Oum El Hayat créée en 1999 qui avait acquis deux terrains divisés en

84 lots de 400 m² chacun et 64 lots de 200 m² chacun». Selon la partie plaignante, la superficie des lots a été par la suite réduite à 150 m² et le nombre des bénéficiaires de la coopérative a augmenté à plus de 300. La même source a également indiqué «qu'en 2014, Hassan Hammar a tenté de se soustraire de toute responsabilité en remettant la présidence de la coopérative à une autre personne».

Toumi S.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com